



Commune d'Aydoilles

Ay'chos des Maix

Bulletin
d'Informations

2023

2024

Sommaire

Vie Municipale

Édito	3
Commissions Communales	4
Conseil Municipal	5
État civil	6
Démarches administratives.....	7
Aides communales	8
Adresses et horaires utiles.....	9
Voirie, travaux et sécurité	10
Les constructions en 2023	11
Finances.....	12

Vie Scolaire et Périscolaire

Périscolaire	14
Programme des Mercredis Récréatifs.....	15
Notre École	16
Relais Petite Enfance	16
Centre de Loisirs d'été	17

En Bref

Maison de Santé.....	18
Les animaux.....	19
CIS Aydoilles	20
Infos en images	22
Mission réussie pour Nathan !.....	24
CASC.....	25
Bibliothèque Municipale	26
Extinction de l'éclairage public	27
Voisins Vigilants et Solidaires	28

L'opposition n'a pas souhaité s'exprimer dans ce bulletin.

Siège social :
Mairie d'Aydoilles

Directeur de la publication :
Stéphane CHRISMENT

Réalisation :
Lydie GREMILLET

Conception graphique & impression :
LOOK TA COM, Saint-Nabord

Diffusion : 600 exemplaires

Revue municipale « Ay'chos des Maix »
diffusée gratuitement.

Projets

Gendarmerie	29
Création d'un rucher municipal	30
Projet zone commerciale	31
Projet Centre-Bourg	32
Projet Pôle Enfance	32

Associations et Organismes

ADMR	33
Amicale des Écoles.....	34
AS d'Aydoilles de football.....	35
Un Temps pour Tous.....	35
Ayd' et Clic	36
Aydoilles filantes.....	37
Aydoilles Tonic.....	38
MAM d'Aydoilles.....	38
Club de Pétanque	39
Club Lama	39
Paroisse Sainte Thérèse du Durbion.....	40

Infos Diverses

Calendrier des Manifestations 2024.....	41
Recensement.....	42
Urbanisme	42
CAE, Mutua, SICOVAD.....	43
Informations sur la mobilité.....	44
Horaires ligne 7bis.....	45
Informations Tourisme	46
SDEV.....	46

Nous adressons nos remerciements à tous les annonceurs pour la confiance qu'ils nous témoignent en nous permettant de réaliser ce bulletin à moindre coût, aux responsables des articles, ainsi qu'à tous celles et ceux qui ont fourni les photos.

L'équipe de rédaction.



Chères Aydoilliennes, chers Aydoilliens,

En ce début d'année, je tiens tout d'abord à vous présenter mes vœux les plus sincères pour 2024. Que cette nouvelle année soit synonyme de bonheur, de santé et de réussite pour chacun d'entre vous, ainsi que pour notre charmante commune.

L'année 2023 a été riche en événements et en réalisations au sein de notre village. Les associations locales ont brillamment animé notre quotidien en organisant de nombreuses manifestations qui ont su rassembler la population autour de moments conviviaux et fédérateurs. Les associations peuvent se féliciter de voir leur nombre d'adhérents augmenter. C'est ce dynamisme associatif qui fait la force de notre communauté, et je tiens à saluer l'engagement de toutes les personnes impliquées.

Cette fin d'année a été marquée par le départ de notre première adjointe, Véronique Philippe, qui a consacré 9 années de sa vie au service de la commune. Au nom du conseil municipal et du C.A.S.C, je tiens à exprimer notre profonde gratitude pour son dévouement et son implication sans faille. Cette démission a nécessité une réorganisation au sein du conseil municipal, avec l'implication de conseillers délégués aux côtés des adjoints afin d'assurer un suivi optimal des dossiers. Ainsi, trois conseillers municipaux se voient attribuer des dossiers par délégation : Bernadette Perrin, Gilles Hubain et Dominique Viry.

Par ailleurs, dans un souci de préservation de notre environnement, nous avons pris cette année des décisions importantes pour favoriser la biodiversité. La mise en place d'un rucher communal, les mesures visant à réduire l'éclairage public, les tontes tardives et l'abandon des pesticides ont permis à notre commune d'obtenir le label «commune nature» au niveau 1. Nous nous engageons à poursuivre cette démarche vertueuse dans tous nos projets futurs.

Parmi les réalisations notables de l'année écoulée, nous avons obtenu un retour positif quant à notre candidature pour l'implantation d'une gendarmerie mobile, à la suite de l'annonce présidentielle de 2022. La brigade d'Aydoilles verra le jour en 2025, et je tiens à remercier pour cela, très chaleureusement, le député David VALENCE, la Préfète des Vosges Valérie MICHEL-MOREAUX, le commandant de gendarmerie des Vosges le colonel Frédéric AVY, les sénateurs Daniel GREMILLET et Jean HINGRAY, les autres députés, les conseillers départementaux dont Christian TARANTOLA et Bernadette POIRAT et le Président du Conseil départemental François VANNSON pour leur précieux soutien.



Des travaux sur la voirie ont été entrepris pour garantir la sécurité des axes routiers avec notamment l'installation de ralentisseurs et la création de passages protégés. La sécurité routière est une réelle préoccupation pour chacun d'entre nous. Notre village, traversé par deux routes départementales sur lesquelles la vitesse est un souci majeur, nécessite une collaboration étroite avec le Département et les riverains engagés dans la réflexion pour lutter contre les comportements dangereux. Nous savons qu'il reste encore à faire et nous nous y engageons, selon nos moyens.

En 2024, de nouveaux horizons s'ouvrent à nous avec l'implantation d'un commerce Colruyt sur le terrain de l'ancienne scierie. Les négociations, impliquant l'équipe municipale, les propriétaires fonciers, le promoteur et la franchise commerciale, ont été fructueuses, et nous anticipons avec enthousiasme les retombées positives pour notre commune. Je remercie les services de la Communauté d'Agglomération pour leur confiance et leur soutien ainsi que toutes les personnes ayant pris part au projet.

De même, le projet de revitalisation du centre-bourg avance à bon train grâce, notamment, à la convention signée avec l'EPFGE et la CAE. Une attention particulière a été portée au pôle Enfance durant toute l'année qui vient de s'écouler. Les subventions accordées actuellement pour les projets d'amélioration énergétique des établissements scolaires et la création de structures d'accueil de la petite enfance rendent notre projet de Maisons d'Assistants Maternelles particulièrement prometteur.

En cette période de vœux, mes pensées vont également à ceux qui nous ont quittés cette année, ainsi qu'à leurs familles.

Je tiens enfin à remercier chaleureusement l'ensemble des employés communaux dont l'investissement contribue pleinement au rayonnement de notre village.

Je suis toujours ravi de venir à votre rencontre lors des différentes manifestations et je vous encourage à échanger directement avec moi et les autres élus pour faire entendre votre voix et participer activement à la vie de notre commune.

Ensemble, continuons à construire un avenir florissant pour Aydoilles.

**Votre Maire,
Stéphane Chrisment**

Commissions Communales

COMMISSIONS COMMUNALES ET DÉLÉGUÉS AUX SYNDICATS AU SEIN DE LA COMMUNE

COMMISSION DES FINANCES :

Tous les conseillers en exercice.

COMMISSION DE LA FORET :

Régis FERRY - Bernadette PERRIN - Gilles HUBAIN
- Pierre DOUCHET - Charles ROLLOT - Dominique VIRY.

COMMISSION ENFANCE ET EDUCATION :

Lydie GREMILLET - Elodie MOUGEL - Stéphanie HANZO - Alexia CONDAMIN.

COMMISSION COMMUNICATION :

Lydie GREMILLET – Régis FERRY – Emmanuel COLLOMBIER - Gilles HUBAIN.

COMMISSION BATIMENTS - PATRIMOINE ET SÉCURITÉ

Emmanuel COLLOMBIER - Régis FERRY
Christophe RIVIERE - Pierre DOUCHET
Charles ROLLOT - Dominique VIRY.

COMMISSION VIE ASSOCIATIVE – ANIMATION - ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE

Bernadette PERRIN - Martine ARNOULD
Gilles HUBAIN - Mélanie CASTRO.

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Mmes et M Stéphanie HANZO, Gilles HUBAIN,
Elodie MOUGEL, membres titulaires.

Mme et MM Christophe RIVIERE, Martine ARNOULD, Pierre DOUCHET, membres suppléants.

Nom du Syndicat	DÉLÉGUÉS TITULAIRES	DÉLÉGUÉS SUPPLÉANTS
Groupement syndical des Bois Boucher	1- Stéphane CHRISMENT 2- Bernadette PERRIN	1- Dominique VIRY 2- Charles ROLLOT
Syndicat Intercommunal du secteur scolaire d'Épinal	1- Martine ARNOULD 2- Gilles HUBAIN	
Syndicat Intercommunal de la Maison de retraite de Bruyères	1- Bernadette PERRIN 2- Martine ARNOULD	1- Elodie MOUGEL 2- Lydie GREMILLET
Syndicat Départemental d'électricité des Vosges	1- Régis FERRY	
Syndicat Mixte pour l'informatisation Communale dans le département des Vosges	1- Emmanuel COLLOMBIER	
La Communauté d'Agglomération d'Épinal	1- Stéphane CHRISMENT	1- Lydie GREMILLET
Comité d'Action Sociale Consultatif Président : Stéphane CHRISMENT	1- Régis FERRY 2- Lydie GREMILLET 3- Bernadette PERRIN 4- Martine ARNOULD 5- Alexia CONDAMIN	1- Aurélie BENOIT 2- Christelle ANDRÉ 3- Anita WILLMANN 4- Sandra DUPONT 5- Olivier DELON
Chargé des questions de défense	1- Gilles HUBAIN	

COMMISSIONS INTERCOMMUNALES SPECIALISÉES AU SEIN DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION D'ÉPINAL

COMMISSION HABITAT, URBANISME ET PLANIFICATION DE L'ESPACE :

Stéphane CHRISMENT.

COMMISSION ATTRACTIVITE ET TOURISME :

Bernadette PERRIN.

COMMISSION EAU :

Stéphane CHRISMENT.

COMMISSION DEVELOPPEMENT DURABLE ET TRANSITION ECOLOGIQUE ET ENERGETIQUE :

Stéphane CHRISMENT.

DÉLÉGUÉS AUX SYNDICATS DEPENDANT DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION D'ÉPINAL

NOM DU SYNDICAT	DÉLÉGUÉS TITULAIRES	DÉLÉGUÉS SUPPLÉANTS
SYNDICAT MIXTE DU SCOT DES VOSGES CENTRALES	1- Stéphane CHRISMENT	1- Régis FERRY
SYNDICAT MIXTE DU PAYS D'ÉPINAL CŒUR DES VOSGES	1- Lydie GRÉMILLET, elle est également membre du bureau	

Conseil Municipal

M. CHRISMENT Stéphane,
Maire

Finances, Personnel, Administration générale.
11, Rue du Haut de la Croix 88600 AYDOILLES
Tél : 06.02.24.81.72

Mme GREMILLET Lydie,
1ère Adjointe

Communication, Animation, Affaires scolaires,
périscolaires et extrascolaires.
2, Route de Saint-Dié 88600 AYDOILLES
Tél : 06.82.82.50.28

M. FERRY Régis,
2ème Adjoint

Travaux de voirie, Patrimoine communal.
4 bis, Rue du Rond Cheine 88600 AYDOILLES
Tél : 06.08.14.89.10

M. COLLOMBIER Emmanuel,
3ème Adjoint

Urbanisme, Sécurité, Contrats et Services des bâti-
ments communaux.
2, Rue de la Haye 88600 AYDOILLES
Tél : 06.19.90.64.68

Mme PERRIN Bernadette,
Conseillère municipale déléguée

Action sociale entrant dans le champ du comité
d'action sociale consultatif, Cérémonies.
1, Le Point du Jour 88600 AYDOILLES
Tél : 06.15.04.46.01

Mme ARNOULD Martine,
Conseillère municipale

1, Rue des Etelles 88600 AYDOILLES
Tél : 06.07.64.03.95

M. HUBAIN Gilles,
Conseiller municipal délégué

Subventions aux associations, Fleurissement,
Ruches, Feux d'artifices, Plan de sauvegarde.
4, Rue d'Épinal 88600 AYDOILLES
Tél : 06.81.95.45.59

M. RIVIERE Christophe,
Conseiller municipal

14, Rue du Boua 88600 AYDOILLES

Mme MOUGEL Élodie,
Conseillère municipale

12, Rue Paul Mieg 88000 ÉPINAL
Tél : 06.80.74.07.89

Mme HANZO Stéphanie,
Conseillère municipale

10, Rue du Coteau 88600 AYDOILLES
Tél : 06.73.72.84.68

M. DOUCHET Pierre,
Conseiller municipal

7, Route de Saint-Dié 88600 AYDOILLES
Tél : 06.76.01.60.69

M. ROLLOT Charles,
Conseiller municipal

5, Route de Remiremont 88600 AYDOILLES
Tél : 06.03.39.42.20

Mme CONDAMIN Alexia,
Conseillère municipale

28, route de Remiremont 88600 AYDOILLES
Tél : 06.81.64.73.52

Mme CASTRO Mélanie,
Conseillère municipale

2 bis, Route de Vaudéville 88600 AYDOILLES
Tél : 07.70.38.30.75

M. VIRY Dominique,
Conseiller municipal délégué

Forêt
51, Rue du Moulin 88600 AYDOILLES
Tél : 06.16.47.00.58

État civil



Naissances

Noah COLLÉ – 21/04/2023

Ézéquiel BAUER – 18/06/2023

Ezra RAMPANOELA – 08/08/2023

Maël HAISSAT VAUBOURG – 21/08/2023

Timothée de LENTAIGNE de LOGIVIERE
– 15/09/2023

Perrine HOUILLON – 04/11/2023

Swann VIOUX MOUGEL - 30/11/2023

Mariage

BIEHLMANN Michaël et PATTIN Elsa
08/04/2023



Décès

RICHARD née DÉLON Simone – 01/05/2023

VAXELAIRE Alain – 10/05/2023



Démarches administratives

Les pièces à fournir pour vos démarches administratives

• À la Mairie d'Aydoilles

PASS COMMUNAUTAIRE : un par personne

- une photo d'identité récente
- une carte d'identité ou un permis de conduire pour les adultes et le livret de famille pour les enfants
- la taxe d'habitation ou taxe foncière (de la résidence principale en cours de validité). Si vous êtes nouvel arrivant, le bail ou acte authentique d'achat de l'habitation.
- l'ancien pass communautaire si renouvellement
- la carte d'étudiant pour les étudiants de moins de 25 ans.

RECENSEMENT MILITAIRE : dès l'âge de 16 ans révolus et au plus tard dans les trois mois qui suivent

- une pièce d'identité justifiant la nationalité française (carte d'identité ou passeport) en cours de validité
- le livret de famille à jour.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES : inscription volontaire toute l'année ou au plus tard le 6^{ème} vendredi précédant le 1^{er} tour de scrutin.

- une pièce d'identité en cours de validité
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois

• Dans une Mairie habilitée

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT : (première demande et renouvellement)

- Faire une pré-demande en ligne sur le site : www.ants.gouv.fr
- Se rendre dans une mairie habilitée, attention RDV souvent obligatoire.

Liste sur <https://www.vosges.gouv.fr/Demarches/Carte-Nationale-d-Identite-Passeport#!/Particuliers/page/N358>

• EN LIGNE

- service public.fr
 - franceconnect.gouv.fr
- Recensement militaire, inscription sur les listes électorales, vérification de son inscription électorale, demande d'actes d'état civil...

RÉGLEMENTATION

Carrière des Bolottes

Réservée aux déchets de tonte de pelouse, branches d'arbres et d'arbustes d'un diamètre inférieur à 10 cm. Les autres déchets sont interdits. Les habitants peuvent retirer des écorces et du compost gratuitement pendant les heures d'ouverture. (Voir page 9)

Collecte des ordures ménagères

Merci de sortir le container avant le ramassage et de le ranger après le passage du camion. Les bacs doivent être déposés sur un seul côté de la rue avec la poignée de celui-ci toujours placée vers la rue. (Voir page 9)

Bruit

Les travaux de bricolage, jardinage et de loisirs sont autorisés :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30
- Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00
- Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.

Élections européennes : dimanche 09 juin 2024

Date limite d'inscription sur les listes électorales pour pouvoir voter à ces élections : **vendredi 03 mai 2024.**

Aides communales

Participation financière pour les cartes de transport

Le conseil municipal a décidé d'allouer des aides financières pour les transports en bus :

1 • Pour les collégiens et lycéens

Pour l'année scolaire 2023/2024 le Conseil Municipal a décidé de prendre en charge 65,00 € de la participation familiale due au titre des transports scolaires pour les enfants domiciliés à Aydoilles et scolarisés dans les établissements scolaires (collèges et lycées) quel que soit l'abonnement choisi.

2 • Pour les autres administrés

Lors du conseil municipal du 20 octobre 2022, le conseil a voté à l'unanimité une aide de 65,00 € pour l'acquisition d'un pass annuel sénior, adulte ou jeune.

Pour acquérir votre carte d'abonnement, l'Agence des Mobilités située à la gare routière d'Épinal vous accueille :

en dehors des vacances scolaires :

du lundi au vendredi (7h – 19h) et le samedi (9h – 12h),
pendant les vacances scolaires :

du lundi au vendredi (9h – 12h et 13h – 17h).

Dans les 2 cas, pour le remboursement des 65 €, il faudra fournir à la Mairie un justificatif d'achat y précisant le nom de l'abonné, l'adresse, ainsi qu'un relevé d'identité bancaire.

Aide à la rénovation des logements vacants

La Communauté d'Agglomération d'Épinal, avec les soutiens financiers de l'Agence Nationale de l'Habitat, de la Région Grand Est et du Département des Vosges, propose une aide de 10% du montant Hors Taxe des travaux de rénovation, plafonnée à 10 000€ par logement.

La Commune d'Aydoilles a mis en place une aide supplémentaire de 2.5% du montant Hors Taxe des travaux de rénovation, plafonnée à 2 000€ par logement.

Ces aides seront cumulables avec les autres dispositifs d'aide à la rénovation de l'habitat privé.



Subvention exceptionnelle

Lors de la séance du conseil municipal du 03 août 2023, il a été décidé d'attribuer des subventions exceptionnelles à des associations sportives ou à un sportif individuel participant à des compétitions sportives nationales ou internationales. Les demandes sont étudiées au cas par cas, un règlement d'attribution a été mis en place ainsi qu'une convention de partenariat.

Le montant de subvention qui peut être alloué par compétition pour le niveau national ne pourra pas dépasser 100 € et celui pour une du niveau international sera de 150 € maximum.

Renseignements auprès des services de la mairie.



Adresses et horaires utiles

Mairie

4 Rue de la Mairie
03 29 65 78 79
Email : aydoilles-vosges@wanadoo.fr
Site internet : www.mairie-aydoilles.com
Facebook : Mairie d'Aydoilles
Horaires : lundi et vendredi 16h00 - 18h00, mercredi 14h00 - 16h00 et samedi 9h00 - 11h00

Bibliothèque

Horaires : samedi 10h00 - 11h00

Communauté d'Agglomération d'Epinal standard

1 avenue Dutac 88000 EPINAL
03 29 37 54 60

SUEZ pour l'eau et l'assainissement

0 977 408 408
en cas de fuite et coupure d'eau : 0 977 401 125.
Email : eau-assainissement@agglo-epinal.fr

Accueil périscolaire et restaurant scolaire

9 rue des Ecoles
03 29 65 88 45 ou 06 34 17 43 16
Email : periscolaireaydoilles@orange.fr
Horaires : lundi, mardi, jeudi et vendredi : 7h15 - 8h30, 12h00 - 14h00 et 16h30 - 18h45 et mercredi 7h15 - 18h45

École primaire

3 Rue du Chaudfour
03 29 65 83 57
Email: ce.0881454@ac-nancy-metz.fr
Horaires : lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h30 - 12h00 et 14h00 - 16h30

Paroisse

L'Abbé Joseph SCHLOSSER : 06 84 88 80 79
M. Marc Bailly (coordinateur de l'équipe paroissiale)
03 29 65 83 46
Permanence funérailles : 06 35 42 15 72

Distributeurs du quotidien local

M et Mme LAURENT : 06 30 74 81 57

Correspondants pour Vosges Matin

Mme Sandra DUPONT - 06 80 99 22 07
Email : dupont.sandra@laposte.net
M Régis FERRY - 06 08 14 89 10
Email : sandrine.regis@orange.fr

Relais Petite Enfance

Mme Pauline DROUILLY GRANDPIERRE - 06 78 69 75 65
Email : rpesecteurestetgolbey@agglo-epinal.fr ou pauline.drouilly-grandpierre@agglo-epinal.fr

Urgence dépannage gaz

0 800 47 33 33

Urgence ENEDIS

09 726 750 88 + code postal

Bureau de poste de Girecourt-sur-Durbion

2 route de Padoux
Horaires : lundi, jeudi et vendredi : 13h30 - 16h00, mardi : 14h00 - 16h00
mercredi et samedi : 9h00 - 11h30

Boulangerie

9A rue des Ecoles
03 29 66 64 47
Horaires : lundi, mardi, jeudi et vendredi : 6h30 - 12h30 et 15h30 - 19h00 ; samedi et dimanche : 6h30 - 12h30

Cabinet infirmier

9B rue des Ecoles
Prendre rendez-vous au 03 29 31 02 60
Sur rendez-vous 7j/7 au cabinet ou à domicile
Permanence tous les samedis de 8h à 8h30 sans rendez-vous

Cabinet d'ostéopathie

9B rue des Ecoles
Prendre rendez-vous au 06 25 75 47 06
Horaires : lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi 9h00 - 20h00, samedi 9h00 - 13h00

Assistante sociale

03 29 29 27 30

Carrière des Bolottes

Horaire : lundi 15h00 - 16h30 en période hivernale et 16h30 - 18h00 en période estivale.
Les périodes dépendent des changements d'heures.

Collecte des ordures ménagères

Tous les mercredis soir à partir de 18h00.

Collecte des sacs jaunes

Tous les lundis à partir de 5h du matin.

Voirie, travaux et sécurité

Toujours dans un souci d'amélioration de la sécurité et du confort de nos administrés, nous avons réalisés plusieurs aménagements en 2023.

La sécurisation de la route de Remiremont (D159b) étant une priorité, nous avons continué les travaux engagés en 2022. Après plusieurs concertations avec le Département, nous avons pu effectuer le marquage de lignes de rives des deux côtés de la chaussée. Ne pouvant pas couvrir toute la route, du fait que ce soit une voie départementale, celui-ci est présent uniquement sur la partie en agglomération. Ces marquages apportent un effet rétrécissant de la chaussée ce qui incite naturellement les conducteurs à ralentir.

Les passages piétons ont également été posés en adéquation avec le P.A.V.E. (Plan de mise en accessibilité), apportant plus de sécurité pour les piétons. Des panneaux vont venir renforcer cette sécurisation en 2024.

Début 2024 vont être installés deux radars pédagogiques sur cette même route comme cela était prévu. Nous remercions le Conseil Départemental des Vosges pour l'attribution d'une subvention de 3119 € au titre des produits d'amendes de police, ce qui finance à 70% l'achat des radars. Nous le remercions également pour le prêt du radar pédagogique en place depuis le mois de juin et pour la rotation avec la commune de Deyvillers du radar de chantier depuis plusieurs mois.

Nous continuons à chercher des solutions pour améliorer la sécurité malgré les contraintes de gestion partagée d'une route départementale. Le remplacement des éclairages est à l'étude.

Sur le reste du village nous avons continué l'installation des ralentisseurs types « Coussins Berlinois » dans la rue de la Grand Cour et dans la rue du Chapuy. Certains n'ont pas été installés en raison des travaux de voirie, notamment ceux Rue d'Épinal qui le seront plus tard.

Des travaux d'enfouissement des réseaux secs vont être entrepris par le SDEV dans les rues du Chaudfour, rue du Chapuy et rue de la Mairie et aux carrefours Chaudfour-Écoles-Dupuy et celui rue Maix Florentin-Jardins.

Dans un autre registre de travaux, des films anti chaleurs identiques à ceux du restaurant périscolaire ont été installés pour le cabinet Infirmières / Ostéopathe et d'autres seront installés sur la boulangerie au printemps.



VA

VOSGES ARCHITECTURE

85 Chemin de la Taviane - 88000 EPINAL
vosgesarchitecture@orange.fr - 03.29.32.50.06

Site internet : vosgesarchitecture.com



CREATION DE
PARC DE JEUX

JEUX GONFLABLES
JEUX EN BOIS
BORNE ARCADE
BARBE A PAPA
POP-CORN...

LOCATION DE
STRUCTURES
GONFLABLES

PARTICULIERS
ASSOCIATIONS
ENTREPRISES...

LUDIK
AIR PARK



LUDIK
AIR PARK

www.ludikairpark.com

TEL : 09.72.63.09.40

ludikairpark@gmail.com

3 allée du val d'avière 88390 LES FORGES

Les constructions en 2023

PERMIS DE CONSTRUIRE

HOUILLON Edouard : Construction d'un garage en ossature bois.

THOMAS Philippe : Démolition de l'abri de jardin actuel pour le remplacer par un abri de jardin en bois auquel sera accolé une pergola en bois.

IMMO COLRUYT France : Création d'un supermarché de l'enseigne Colruyt.

GALMICHE Guillaume : Construction d'une maison d'habitation.

MENGEL Rodolphe : Création d'une extension.

DÉCLARATIONS PRÉALABLES

NRGIE CONSEIL : Installation de 12 panneaux photovoltaïques en toiture.

BENOIT Rémy : Transformation d'une fenêtre en porte-fenêtre et création d'un escalier extérieur.

RAMPANOELA Helena : Ouverture d'une porte en porte-fenêtre et changement des menuiseries.

MOINARD Adrien : Construction d'un mur de soutènement.

EDF ENR : Installation d'un générateur photovoltaïque.

EIM SERVICES : Installation de panneaux photovoltaïques.

DELON Olivier : Ravalement de façade côté sud sur le hangar.

MERCIER Aurélie : Installation photovoltaïque en toiture.

FARON Emilie : Création et pose de 3 fenêtres de toit.

SARRAZIN Thierry : Mise en peinture hydrofuge du toit en gris ardoise.

PERRIN Jacques : Taille et évacuation d'une haie. Pose d'un brise vue en composite.

SCHILL Adelaide : Remplacement de deux fenêtres en portes fenêtres coloris gris foncé.

SCHILL Adelaide : Modification d'une fenêtre en porte fenêtre coloris gris.

HENRION Gérard : Remplacement d'une haie de thuyas par une murette surmontée de panneaux rigides.

COUDELAS Philippe : Pose d'une piscine enterrée.

COLSON-THOUVENOT Quentin : Changement des fenêtres en PVC blanc.

REBEL Martial : Extension de toit par création d'un auvent.

SCI CHARMAR : Division en vue de construire.

DAUSSY Magali : Clôture de la parcelle 232 en bordure de route avec une murette, un portail et un portillon.

STEQUAIRE Luc : Pose de panneaux photovoltaïques sur le toit chien assis.

SAS Agriwatt : Pose de panneaux photovoltaïques sur un bâtiment existant.

GAEC d'Aydoilles : Pose de panneaux photovoltaïques sur un bâtiment existant.

SDEV : Remplacement d'un poste par un poste de transformation PAC 4UF (dossier de la compétence du Préfet, instruit par la DDT).

PETITGENET Claudine : Division en vue de construire.

CHOSEROT Alain : Pose d'une fenêtre Velux.

AUTORISATION DE TRAVAUX

SCI B2M : Aménagement d'un ancien magasin de fleurs en un local associatif dédié aux échanges intergénérationnels.

PERMIS D'AMÉNAGER

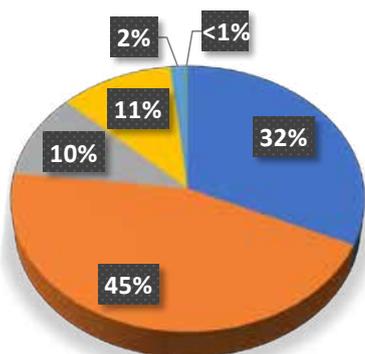
PROCESS HABITAT : Réalisation d'une opération d'aménagement par tranche. Création d'un lotissement en 23 lots distincts dont 1 qui accueillera un commerce, 1 autre une gendarmerie pour la commune et 16 lots seront prévus à la vente pour la réalisation de maisons individuelles.



Depuis le 1er janvier 2022, le budget annexe de la forêt est dans le giron du budget communal, de ce fait, les travaux et les achats sont plus conséquents que les autres années.

Compte administratif 2022 Dépenses et Recettes de Fonctionnement

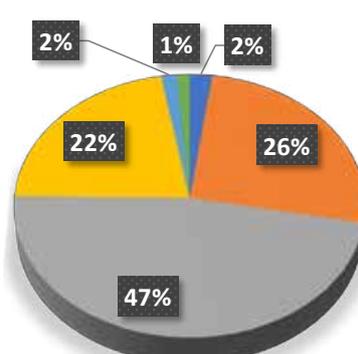
Dépenses



777 977 €

- Charges à caractère général
- Charges de personnel
- Autres charges de gestion courante
- Atténuations de produits
- Charges financières
- Charges exceptionnelles

Recettes

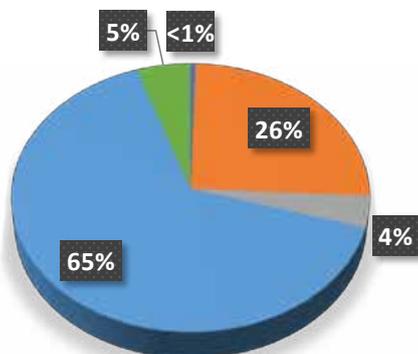


858 530 €

- Atténuations de charges
- Produits des services
- Impôts et taxes
- Dotations, subventions et participations
- Autres produits de gestion courante
- Produits exceptionnels

Dépenses et Recettes d'Investissement

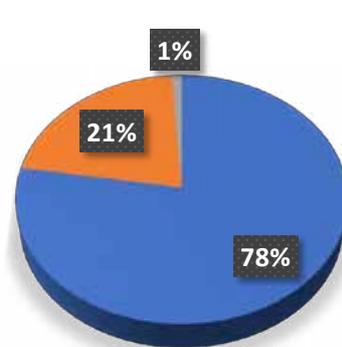
Dépenses



148 598 €

- Dotations, fonds divers et réserves
- Remboursement des emprunts
- Immobilisations incorporelles
- Immobilisations corporelles
- Immobilisations en cours

Recettes



43 266 €

- Dotations, fonds divers et réserves
- Subventions d'investissement
- Emprunts et dettes assimilées

État de la dette :

L'encours de la dette au 31/12/2022 est de 467 994 €.

Depuis le 1^{er} janvier 2023, les dépenses et recettes afférentes à l'ex CCAS sont également dans le budget communal. Par conséquent, la commune n'a donc plus qu'un seul budget.

Les travaux terminés en 2023

- Modification du Plan Local d'Urbanisme pour un montant total de **9 514,18 € TTC**.
- Etude pour la revitalisation du centre bourg pour un montant total de **26 250,00 € TTC**.
- Dégagement manuel de la parcelle forestière 25 : **912,90 € HT**.
- Travaux de plantation avec protection contre les dégâts de gibier, parcelles 25 et 27 : **12 253,99 € HT**.
- Travaux sylvicoles parcelles 19, 27 et 30 : **8 368,40 € HT**.
- Plantation de chênes parcelle 25 : **546,21 € HT**.
- Pose de liaison HDMI dans les salles de classes de maternelle et CP : **1 134,78 € TTC**.
- Création d'une clôture avec portail et nouvelle cloison au local technique : **4 567,54 € TTC**.
- Pose de films solaires au périscolaire et au cabinet d'infirmiers : **1 749,60 € TTC**.
- Réalisation du marquage de signalisation et de passages piétons route de Remiremont : **5 107,20 € TTC**.
- Alimentation électrique pour 2 défibrillateurs (un au périscolaire et un au stade) : **2 048,39 € TTC**.

Les achats en 2023

- Achat et frais de la parcelle AB 0210 : **157,00 € TTC**.
- Achat et frais des parcelles AA 0128 et 0233 : **6 198,37 € TTC**.
- Echange avec soulte des parcelles AB 0243 et 0245 : **15 774,98 € TTC**.
- Panneau photovoltaïque sur un radar pédagogique et 2 détecteurs de véhicules avec un champ plus large : **1 548,00 € TTC**.
- 2 nouveaux poteaux incendie rue d'Epinal et Rue du Chaudfour : **5 040,00 € TTC**.
- Matériel informatique pour l'équipement TNE 2023 (prises RJ 45 et écrans) : **17 640,00 € TTC**.
- 3 tablettes pour les bâtiments communaux : **539,93 € TTC**.
- Nouvel ordinateur avec 2 écrans, NAS (serveur), onduleurs pour la mairie : **5 396,79 € TTC**.
- 4 essaims pour les ruches communales : **720,00 € TTC**.

Les travaux en cours qui se poursuivront dans les années à venir

- Revitalisation du centre bourg avec la rénovation d'un pavillon en Maison d'Assistants Maternels (publicité légale pour le marché de maîtrise d'œuvre pour la MAM : **305,51 € TTC** et le relevé

topographique pour l'aménagement du centre bourg : **4 440,00 € TTC**).

Les subventions reçues en 2023

- Participation du Conseil Départemental des Vosges dans le cadre du dispositif « Territoires Numériques Educatifs » : **11 200,00 €**. Opération soutenue par l'Etat dans le cadre de l'action Territoires Numériques Educatifs du Programme d'investissement d'avenir, opérée par la Caisse des Dépôts (La Banque des Territoires).
- Participation du Conseil Départemental des Vosges dans le cadre de la dotation provenant du produit des amendes de police relatives à la sécurité routière pour l'exercice 2022 pour les travaux de mise en place de radars pédagogiques et de signalisation horizontale route de Remiremont : **3 119,00 €**.

Subventions accordées aux associations en 2023

ADMR	200,00 €
Aydoilles Tonic	350,00 €
Club de Pétanque	600,00 €
Association Sportive d'Aydoilles de Football	400,00 €
Amicale de l'École	550,00 €
Aydoilles Filantes	150,00 €
Club LAMA	50,00 €
Un Temps pour Tous	50,00 €
Musique de Grandvillers	50,00 €
ADAVIE	200,00 €

Autres subventions accordées

Ecole : Sortie au Futuroscope avec nuitée	1200,00 €
Subvention pour compétition sportive internationale (Mickaël Lagarde - Championnat du monde de Nippon Kempo)	150,00 €

En ligne

Sur le site de la mairie <http://www.mairie-aydoilles.com> dans l'onglet « **Vie Municipale** », puis dans la catégorie « **Finances** », vous trouverez de plus amples informations sur les finances notamment dans la note de présentation brève et synthétique du compte administratif 2022 et dans celle du budget primitif 2023.

Périscolaire

Un service périscolaire qui fait le plein !

En 2023, l'accueil périscolaire a connu une redynamisation importante suite à l'arrivée du nouveau directeur, Alexandre Ernst, dit "Alex". La commune a souhaité soutenir le déploiement d'un service souple et de qualité en repensant le périscolaire avec l'ensemble des animateurs, en informant les parents lors d'une réunion publique et en permettant la mise en place de projets ambitieux qui ne cessent d'être chaque jour plébiscités par les enfants et leurs parents.

L'équipe d'animation a retroussé ses manches pour le sourire des enfants et la satisfaction des familles.

L'accueil des mercredis a rencontré un grand succès. Ouvert aux enfants de tous les horizons, ils ont eu un plaisir certain d'être immergés dans des décors géants tout en participant à de nombreuses animations et sorties.

Le projet du "Restaurant des enfants" a permis aux enfants d'inviter les maîtresses et les ATSEMS de l'école pour une journée d'échanges et de jeux.

Pour la deuxième édition du restaurant, les enfants ont eu le privilège de recevoir les membres du conseil municipal, les secrétaires de mairie et les agents techniques. Nous avons ensuite partagé un temps de discussion autour des préjugés et des stéréotypes.

Les enfants, accueillis chez Bernadette et Michel Perrin, ont également eu la chance de participer à une journée pêche, mais aussi, à des initiations musicales, des ateliers culinaires, des approches théâtrales....

Les nuits en garderie ont également rassemblé plus de 30 participants, pour des veillées endiablées. Les frissons étaient nombreux à l'approche du loup-garou!



"L'équipe d'animation remercie chaleureusement les membres du conseil municipal pour les moyens accordés, pour la confiance partagée et pour le soutien des actions mises en place. Nous sommes également reconnaissants de l'aide fournie à chaque instant par les équipes techniques et par Carine, secrétaire de mairie. Enfin nous souhaitons remercier l'école, les familles et les parents pour la qualité des échanges et la confiance accordée à nos ambitions. "

En 2024 les enfants vont voyager dans l'univers de la bande dessinée et du cinéma. Les thèmes seront toujours agrémentés par la mise en place de décors géants et d'animations en lien avec les thèmes proposés.

Du lundi au vendredi de 7h15 à 18h45 l'équipe d'animation accueillera vos enfants dans la joie et la bonne humeur.

De 3 à 14 ans, les enfants d'ici et d'ailleurs pourront vivre des aventures riches en émotions, avec des projets haut en couleur.

Des animations sportives, culturelles et humaines seront au programme de cette nouvelle année. Mais pas uniquement ! Il y aura aussi des ateliers avec des artisans, de l'animal-thérapie, des journées "pêche et nature", la reprogrammation d'une journée avec les sapeurs-pompiers, la rencontre avec les clubs sportifs, des opérations de communication avec les habitants de la commune et une journée de solidarité avec les bénévoles de l'association « Le rire médecin » pour soutenir les enfants hospitalisés...et bien d'autres surprises !

Alexandre ERNST
Directeur des services
périscolaires

Les cours de guitare avec Alex :

Cours enfants : Les jeudis de 16H45 à 17H45
et les vendredis de 18H00 à 19H00

Cours adultes : contacter Alex

Tarif unique : 8€ de l'heure

Programme des Mercredis Récréatifs

Janvier - Février	Astérix et Obélix
10/01	Astérix et Obélix aux Jeux Olympiques
17/01	Astérix et Obélix et les 12 travaux
24/01	Astérix et Obélix et Cléopâtre
31/01	Astérix et Obélix la Serpe d'or
07/02	Astérix et Obélix et les Gladiateurs
14/02	Astérix et Obélix et le Chaudron
21/02	Astérix et Obélix le Combat des chefs

Mai - Juin - Juillet	Les Schtroumpfs
15/05	Les Cosmoschtroumpfs
22/05	Les Schtroumpfs en fleurs et en chocolat
29/05	Les Schtroumpfs boum-party
05/06	Les Schtroumpfs et la nature
12/06	Les Schtroumpfs font leur cinéma
19/06	Les Schtroumpfs et la journée des grands-parents
26/06	La journée Pyjama
03/07	Les Schtroumpfs à Walygator

Mars - Avril	Lapins crétiens
13/03	Les Lapins crétiens et la journée à l'envers
20/03	Les Lapins crétiens font leur théâtre / marionnettes
27/03	Les Lapins crétiens et le cirque
03/04	La journée des filles/ la journée des garçons
10/04	L'aventure des Lapins crétiens de Pâques
17/04	La fête foraine des Lapins crétiens

Septembre - Octobre	Tintin / Halloween
04/09	Tintin Objectif Lune
11/09	Tintin et le Secret de la Licorne
18/09	Le Trésor de Rackham le Rouge
25/09	Tintin en Amérique
02/10	L'Affaire Tournesol
09/10	Les Bijoux de la Castafiore
16/10	L'Île Noire

Vacances d'avril (22/04 au 26/04)	Fort Boyard
Vacances d'été	
22/07 au 26/07	Koh Lanta « Seul contre tous »
29/07 au 02/08	Avatar
05/08 au 09/08	Le monde de Narnia
12/08 au 16/08	Pirates des Caraïbes

Novembre - Décembre	Lucky Luke / Noël
06/11	La Mine d'or de Dick DIGGER
13/11	L'Évasion des Dalton
20/11	La 20ème cavalerie
27/11	Des rails sur la prairie
04/12	Saint-Nicolas
11/12	Noël
18/12	La sortie de Noël

Notre École

C'est sous un soleil radieux que les 102 élèves inscrits à l'école du village ont fait leur rentrée le 4 septembre dernier. Répartis dans 5 classes, les conditions d'accueil sont particulièrement confortables pour les élèves comme pour les enseignantes. Tous les projets envisagés fin 2022 ont pu aboutir. Selon leur niveau, les élèves ont pu bénéficier de sorties au planétarium, ils ont pu assister à des spectacles musicaux, participer à un projet de création de chanson, travailler avec un intervenant sur des thèmes en lien avec l'écologie. Certains sont allés à la BMI à Epinal. Beaucoup sont allés à la piscine et à la patinoire.

Chaque classe a bénéficié d'une grande sortie ou d'un voyage avec nuitée, grâce à l'amicale des écoles qui aide toujours au financement des sorties. Deux classes ont passé 2 jours au Futuroscope, une classe est allée passer une journée à la neige, au parc Wiidoo Gliss à la Bresse, et deux classes ont visité le zoo d'Amnéville.

Grande première à l'école : les enseignantes de maternelle et de CP ont mené un projet « Des poussins à l'école ». La réception des œufs fécondés a été un premier

émerveillement. Mais il a fallu attendre patiemment 21 dodos avant de voir 2 poussins sortir de leur œuf. Ils ont passé le mois de juin à l'école, puis ont rejoint une famille adoptante lors des vacances d'été.

13 CM2 ont quitté les rangs de l'école en juin pour entrer en 6ème. Ils ont reçu de la part de l'amicale des écoles, une calculatrice, et de la part de la municipalité, une clé USB et un dictionnaire, lors de la traditionnelle cérémonie organisée en leur honneur à la fin du spectacle de fin d'année.

En septembre 2023, 6 petits ont rejoint les rangs de l'école.

Fabienne PIERRE
Directrice de l'école



Relais Petite Enfance

La Petite Enfance est une compétence exercée par la Communauté d'Agglomération d'Épinal. Les parents et/ou futurs parents d'Aydoilles peuvent bénéficier d'une offre d'accueil collectif (crèches) ou individuel (assistants maternels). Pour se renseigner, les familles peuvent s'adresser à Pauline DROUILLY GRANDPIERRE animatrice au sein du Relais Petite Enfance de l'agglomération. Ses missions s'orientent :

- **en direction des familles** : information des parents et futurs parents sur l'ensemble des modes d'accueil du territoire ; et accompagnement des familles dans les démarches liées à l'embauche d'un assistant maternel.
- **en direction des assistants maternels** : information sur les conditions d'accès et d'exercice du

métier ; soutien et accompagnement dans leur pratique quotidienne.

- **en direction des enfants** : organisation de temps d'éveil collectifs.

Pour mener à bien ses missions, l'animatrice propose des permanences pour les parents comme des temps collectifs (ateliers d'éveil, manifestations festives, conférences), et des actions envers les professionnels de l'accueil individuel d'enfants pour favoriser leur formation continue.

Sur la commune d'Aydoilles, des ateliers d'éveil sont organisés les mardis matin 1 à 2 fois par mois à la garderie périscolaire. Ces ateliers sont proposés à l'ensemble des assistants maternels du territoire, mais aussi aux parents employeurs. Un moment convivial où les professionnels de la petite enfance peuvent échanger sur leurs pratiques professionnelles et où les enfants se retrouvent autour de jeux dans un espace aménagé.

Contact :

✉ rpesecteursetgolbey@agglom-epinal.fr
☎ 06 78 69 75 65

Pour retrouver les coordonnées de l'ensemble des structures Petite Enfance du territoire :

🌐 [www.agglom-epinal.fr/Services/Petite Enfance](http://www.agglom-epinal.fr/Services/Petite%20Enfance)



Centre de Loisirs d'été



Le centre de loisirs 2023 a été une belle réussite, avec un programme d'animation dynamique. Les enfants ont incarné le rôle des aventuriers de Koh-Lanta avant d'être rejoints par leurs parents pour une soirée spéciale entre les finalistes.

Les plus petits ont eu la chance de visiter l'exploitation agricole d'Aydoilles accueillis par Rémy Benoit. Ils se sont également mobilisés au côté des professionnelles de la pension canine afin de faire une collecte alimentaire pour les animaux dans l'objectif d'en faire don à une association de DEYVILLERS « une truffe d'espoir ». C'est à l'issue d'un après-midi en fête et d'une projection de couleurs que les enfants ont pu offrir avec satisfaction leurs dons. En plus des journées en folie sur les structures gonflables, des animations au centre, les enfants ont participé à des sorties (Laser-game, Karting, bowling, structures de jeu géantes).

Pour clôturer le programme estival, 27 enfants sont partis en mini-camp à la base nautique de Celles sur Plaine pendant 3 jours et deux nuits.

Ils ont participé à un bouquet d'animations riches en tout genre, en soudant des liens très forts et en gardant un souvenir indélébile de cette expérience unique. (Bouée tractée, escalade, pédalo, kayak, baignade, tir à l'arc et du kart à pédale)

« C'est bien plus qu'un mini-camp, c'est une micro-société qui révèle des amitiés, des sentiments, qui crée des instants de partage inattendus, des gestes d'entraide et de soutien. C'est une famille éphémère. »

Valérie, Tatiana, Christelle, Nathan, Christine, Myriam, Julie et Alex seront au rendez-vous des prochaines aventures.

En 2024, un centre de loisirs sera proposé aux familles durant la première semaine des vacances d'avril.

Alexandre ERNST

Directeur des services périscolaires



L'équipe d'animation retrouvera les enfants pour **4 semaines** d'aventures estivales du **22 juillet 2024** au **16 août 2024**.



Maison de Santé

Aydoilles s'engage aux côtés d'autres communes pour soutenir la Maison de Santé Pluridisciplinaire du Saint-Oger

Suite à la délibération du Conseil Municipal du 20 décembre 2023, une convention de participation au financement de l'extension et de l'amélioration de la Maison de Santé Pluridisciplinaire du Saint-Oger à Deyvillers a été signée entre la mairie d'Aydoilles et plusieurs autres villages, comprenant Dignonville, Longchamp, Vaudéville, Jeuxy, Sercoeur, Villoncourt, et Dogneville. Cette collaboration vise à répondre aux enjeux majeurs liés au maintien de médecins dans nos territoires ruraux, garantissant ainsi un accès aux services de santé de proximité.

Contexte du projet

Depuis son ouverture en 2017, la Maison de Santé Pluridisciplinaire du Saint-Oger a joué un rôle essentiel dans la région, accueillant plus de 5 000 patients provenant de 35 communes différentes. Face à la pénurie de médecins généralistes et à l'augmentation constante du nombre de patients, le besoin d'extension est devenu indispensable. Deux nouveaux médecins sont prêts à intégrer l'équipe existante, c'est pour cela que l'extension du bâtiment est nécessaire.

Détails du projet d'extension

L'extension prévoit la création de cinq nouvelles pièces, l'installation d'un système de climatisation pour le confort des patients, des ajustements au niveau des sols pour un meilleur accueil du public, ainsi que des améliorations au niveau de l'acoustique. De plus, un projet d'éclairage public et d'extension de parking sont envisagés pour assurer la sécurité des visiteurs.

Participations financières des communes participantes

La participation financière d'Aydoilles, fixée à 20 000 euros, fait partie d'un montant total de 624 023,03 euros HT nécessaire pour le projet. La commune de Deyvillers, porteuse du dossier administratif et technique, a sollicité les communes environnantes pour contribuer à ce financement sous forme d'un prêt remboursé par la commune de Deyvillers. La commune d'Aydoilles sera entièrement remboursée sur un échancier de 7 ans à compter d'un an après l'achèvement des travaux.

Nous espérons que cette initiative renforcera notre accès à des services de santé de qualité et contribuera au bien-être de notre communauté.

610

Patients de la maison de santé sont habitants d'Aydoilles

Communes	Deyvillers	Longchamp	Sercoeur	Jeusy	Vaudéville	Aydoilles	Dignonville	Villoncourt	Dogneville
Nbre habitants	1 394	463	236	693	191	1054	219	109	1532
Nbre patients	930	200	110	270	80	610	100	30	280
Participation par commune	113 823,03€	10 000,00€	5 200,00€	15 000,00€	4 000,00€	20 000,00€	5 000,00€	2 000,00€	22 000,00€

Les animaux

LES CHIENS

La divagation

Depuis quelques temps, des animaux, principalement des chiens, se promènent de plus en plus seuls dans le village. Nous vous rappelons qu'est considéré comme en état de divagation tout chien qui, en dehors d'une action de chasse, de la garde ou de la protection d'un troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de la portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou qui éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant 100 mètres.

Au titre de l'arrêté n° 59/2022 en date du 21 février 2022 pris par Monsieur le Maire et au titre de l'article L.2212.2 du code général des collectivités territoriales, la commune demande aux propriétaires de chiens, de prendre les mesures nécessaires afin que leurs chiens ne divaguent pas ou plus sur la voie publique.

En cas de manquement à ces obligations, nous vous rappelons que :

- La violation de cet arrêté sera sanctionnée par une contravention de première classe dont le montant s'élève à 38,00 euros au maximum en vertu de l'article R.610-5 du Code Pénal.
- Le contrevenant pourra également encourir une contravention de deuxième classe, d'un montant maximum de 150,00 euros s'il tombe sur le coup de l'article R-622-2 du Code Pénal qui réprime le fait de laisser divaguer un animal susceptible de présenter un danger pour les personnes.
- Mise en fourrière : Nous avons signé une convention avec la SVPA (Société Vosgienne de Protection Animale), si le chien est réclamé par son propriétaire, sa restitution sera subordonnée au paiement de la totalité des frais de fourrière.

Quand la commune connaît les propriétaires, elle leur écrit un courrier d'avertissement. Par contre quand elle n'arrive pas à trouver les propriétaires, malgré des annonces sur Voisins Vigilants, le facebook de la mairie, le site internet et l'écran interactif, elle se trouve contrainte de déposer les animaux au Centre de Secours Animalier de Brouvelieures.

Les aboiements

La commune reçoit des courriers ou des échanges d'administrés concernant des aboiements intempestifs. Nous vous rappelons que suivant l'article R 1336-5 du Code de la Santé Publique « Aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité ». Mais aussi, d'après l'article 1243 du Code civil, le propriétaire d'un animal, ou celui qui s'en sert, pendant qu'il est à son usage, est responsable du dommage que l'animal a causé, soit que l'animal fût sous sa garde, soit qu'il fût égaré ou échappé.

Par conséquent, nous vous demandons de prendre en compte ces 2 articles afin de ne pas créer ou de minimiser des troubles de voisinage.

En tant que voisin d'un propriétaire dont le chien aboie de manière intempestive vous pouvez agir ainsi :

- **Etape 1** : prendre contact avec le propriétaire du chien et essayer de régler le problème à l'amiable.
- **Etape 2** : si vous ne constatez pas d'amélioration, envoyer au propriétaire une lettre simple de rappel de la nuisance sonore et de la réglementation applicable en cas de nuisance sonore.
- **Etape 3** : en cas d'absence de réponse du propriétaire du chien, le mettre en demeure grâce à une lettre recommandée avec accusé de réception, afin de faire cesser les nuisances sonores.
- **Etape 4** : si les nuisances sonores sont toujours présentes, faire constater la nuisance sonore par Monsieur le Maire en tant qu'officier de police judiciaire. En effet, la mairie est le garant de la tranquillité publique en matière de bruits nuisibles.
- **Etape n°5** : si les tentatives précédentes ont échoué, porter plainte et engager une procédure judiciaire

SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE

Vous y avez pensé ?

Dans les Vosges, 2822 hommes et femmes vivent un engagement au service des autres, en parallèle de leur métier ou de leurs études et aux côtés des 146 sapeurs-pompiers professionnels du département. Chaque jour, ils démontrent que solidarité et citoyenneté ne sont pas de vains mots.

Profil recherché :

Vous êtes attaché à notre territoire et vous souhaitez secourir les personnes qui y vivent, protéger les biens, sauvegarder le patrimoine, préserver les emplois et l'environnement



Un engagement citoyen ouvert à tous avec la possibilité de ne faire que du secours d'urgence aux personnes

Ces valeurs sont les vôtres :

- Courage
- Dévouement
- Fraternité
- Devoir
- Honneur
- Respect
- Convivialité
- Camaraderie

Vous avez entre 16 et 55 ans, vous êtes un homme ou une femme, vous voulez intervenir pour toutes les missions ou seulement pour le secours d'urgence aux personnes



Une disponibilité adaptée aux contraintes personnelles, familiales et professionnelles

Une formation et des compétences reconnues

Rejoignez-nous !

Non! Le sapeur-pompier volontaire n'est **pas obligatoirement** un homme, une personne jeune, un grand sportif et une personne toujours disponible !

RENSEIGNEMENTS :

devenirpompier@sdis88.fr



sdis88

Pompier pourquoi pas vous ?

Les sapeurs pompiers d'AYDOILLES couvrent les premiers secours sur les communes de AYDOILLES, DEYVILLERS, FONTENAY, MEMENIL et VAUDEVILLE.

Avec un effectif de 17 personnes, le centre aura réalisé plus de 160 interventions en 2023.

Secourisme, feux, opérations diverses telles sont les principales activités variées réalisées au service des autres.

Alors si vous aussi, vous souhaitez vous investir au service des autres, n'hésitez pas à nous rejoindre. Nos manœuvres régulières dans les communes vous permettront de venir à notre rencontre. Vous pouvez également contacter le chef de centre, l'adjudant.

La vie du centre d'Intervention et de Secours d'AYDOILLES

Former le public à savoir réagir et agir face à une situation de danger et surtout savoir faire les premiers gestes de secours, c'est le but des formations qui ont été organisées lors du 1er semestre 2023. Des formations de 2 heures qui ont permis d'aborder de façon ludique les étapes de la protection, l'alerte et les gestes de secours.

Le 8 mai fut l'occasion de proposer à la population de découvrir nos véhicules et nos activités au travers de l'après-midi porte ouverte. Les enfants ont été ravis et ont pu s'amuser au travers des différents jeux et activités proposés.

Fin juin, nous avons eu le grand regret d'apprendre le décès d'un des nôtres. **Maurice BRIOT** s'en est allé. Très investi au sein de l'union départementale et notamment de la commission des sports mais aussi au sein de notre amicale, toujours le mot ou la blague pour faire rire, son humeur et sa jovialité vont nous manquer.

C'est pour lui rendre hommage que l'amicale des Pompiers a proposé à l'occasion de la fête de la soupe, un potage à l'image de notre ami. La soupe Coco a fait un ravage... Alors que chacun s'attendait à une soupe salée comme nous avons l'habitude de manger, l'humour de Maurice est passée par là pour en faire une soupe...sucrée.

Le tempérament « gagnant » de Maurice nous a accompagnés puisqu'elle a remporté un large suffrage permettant aux sapeurs-pompiers de remporter le bol d'or.

L'amicale s'est également investie au travers de la **soirée des feux d'artifices** d'Aydoilles qui a cette année encore, remporté un grand succès.

Ludovic DURAIN

Chef de Centre CIS d'Aydoilles



Infos en images



Concours des champs golots



Remise des récompenses aux participants du concours des champs golots



Invitation du Président à Monsieur le Maire pour le projet gendarmerie mobile d'Aydoilles



Anniversaire du centenaire de Madame Deveney, ici, aux côtés de Martine Arnould, conseillère municipale.



Le monstrueux bal d'Halloween



Cérémonie du 8 mai



Cérémonie du 11 novembre



Les confections des enfants du périscolaire pour les aînés du Papo'Thé



Visite du Père Noël à l'École, pour leur offrir à chacun un livre



Restaurant des enfants



Le GAEC a reçu les élèves de l'école lors d'une visite guidée



Pique Nique participatif de la commune avec l'appui de nos chers pompiers



Mission réussie pour Nathan !

Début 2022, un jeune habitant d'Aydoilles, Nathan Contie-Fetet, 17 ans, s'est présenté spontanément à la mairie avec le souhait de réaliser un stage de découverte. Alors en rupture avec le système scolaire, il était bien décidé à trouver sa voie. Sa motivation lui a ouvert un premier stage au sein des services périscolaires puis un deuxième quelques mois plus tard.

Durant ces stages, Nathan a pu mettre à l'œuvre ses talents de caméraman pour réaliser des mini reportages afin de garder une trace des projets d'animations périscolaires que les enfants et l'équipe, ont pu visionner pour clôturer le centre aéré.

Pour encourager un projet d'avenir en construction et lui apporter un réel accompagnement, Lydie Gremillet, adjointe à l'Enfance, a proposé la création d'une mission de service civique sur mesure pour Nathan, que le conseil municipal a validée. Sa mise en place s'est faite dans le cadre d'une convention partenariale avec la Ligue de l'enseignement. Nathan a ainsi pu bénéficier du tutorat de l'adjointe et celui d'Alexandre Ernst, alors tout juste arrivé sur le poste de directeur des services périscolaires. Au-delà de l'apport de ses connaissances en numérique au service des projets éducatifs, Nathan a petit

à petit commencé à développer des compétences et une appétence pour le métier d'animateur. Au fil des mois, ses tuteurs et ses collègues ont vu son évolution se dessiner et sa maturité grandir, tout comme son professionnalisme.

En août 2023, alors que la commune faisait face à un accroissement temporaire d'activité, c'est logiquement à Nathan que le conseil municipal a souhaité proposer un CDD pour l'année scolaire en cours. Il a donc aujourd'hui encore, l'opportunité d'évoluer aux côtés d'une équipe bienveillante et soutenante qu'est notre équipe d'animation.

Quand ses collègues, le directeur et les élus lui expriment la fierté ressentie d'avoir participé à son parcours d'avenir, Nathan répond :

« Moi aussi, je suis fier de moi et de ce que j'ai construit. J'apprends tous les jours à prendre confiance et je suis à présent capable de réaliser des choses qui me semblaient encore impossibles il y a quelques mois ! »

Voici donc l'illustration d'un accompagnement au service de l'émancipation d'un jeune dont nous pouvons nous réjouir, et allant dans le sens des objectifs du Service Civique tels qu'encourager l'engagement citoyen, renforcer les compétences et faciliter l'insertion sociale et professionnelle des jeunes.



De gauche à droite :
Christine Jacquot (Cantinière), Christelle André (Animatrice), Nathan Contie-Fetet (Animateur), Alexandre Ernst (Directeur), Myriam Mahri (ATSEM), Julie Coé (ATSEM), Tatiana Fescia (Animatrice), Valérie Jeanpierre (Animatrice), Oriane Barba (Stagiaire)



Depuis le 1er janvier 2023, le C.C.A.S. a changé de nom et s'appelle désormais le C.A.S.C. Ceci ne change en rien les engagements du C.C.A.S., les membres qui y siègent sont toujours les mêmes et toujours prêts à s'engager pour le bien-être de chacun.

Grande déception cette année pour les nouveaux bébés car aucun parent n'a répondu favorablement à l'invitation du C.A.S.C.

Le 29 avril, le C.A.S.C. a renouvelé son opération « Brin de muguet et boisson offerte » lors de la fête du village organisée par l'association Ayd'et Clic.

Le repas du 1er octobre a réuni environ 45 personnes dans la salle Laurent Mengel. Le 8 décembre et le 12 janvier, une centaine de personnes se sont rendues à la salle des fêtes pour venir chercher leur colis ou leur carte cadeau. Tout le monde y était le bienvenu, même les personnes ayant déjà bénéficié du repas. Après tout c'est la convivialité qui nous importe le plus.

N'hésitez pas à nous signaler toute personne qui vous semble avoir besoin d'une aide, le C.A.S.C fera tout son possible pour y remédier.

Le Président et les membres du C.A.S.C. vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2024.



BUREAU 
CONCEPT

Christian CUNY

Conception et aménagement d'espaces professionnels
Mobilier pour bureaux et collectivités
Mobilier ergonomique

Portable : 06 70 07 37 62
Email : cuny.ventron@wanadoo.fr

Boulangerie - Pâtisserie

Bruno et Élodie Schneider
Maitre Artisan



1 rue d'alsace 88000 Deyvillers 03 29 34 46 63
brunoschneider@free.fr
www.facebook.com/boulangerieschneider

Bibliothèque Municipale



La bibliothèque est ouverte le samedi de **10h00 à 11h00** et l'inscription est **gratuite**.

Nous accueillons aussi bien les adultes que les enfants.

Les classes maternelle et primaire y trouvent chaque semaine des albums illustrés, des documentaires et autres...des livres qui leur conviennent.

Chaque année, nous nous employons à acheter de nouveaux ouvrages grâce à une subvention de la commune.

Vous pouvez également déposer à la bibliothèque le samedi de **10h00 à 11h00**, vos romans ou albums qui ne vous servent plus ...plutôt que de les jeter, nous en ferons bon usage.



Les bénévoles sont à votre disposition, venez rejoindre notre petite équipe, vous serez les bienvenus.

Les bénévoles : Mmes Francine GENAY, Monique PIZZATO, Micheline LOMBARD.

Extinction de l'éclairage public



En Septembre 2022 nous avons pris la décision d'avancer l'extinction de l'éclairage public à 20h à compter du 1er Novembre 2022.

Cette mesure, loin d'être anodine, marque une prise de position significative de la part de la municipalité. Faisons un retour un an après cette mise en place.

Les questions que vous vous posez...

Pourquoi la municipalité a-t-elle décidé d'éteindre l'éclairage public dans le village à certaines heures ?

La décision d'éteindre l'éclairage public dans notre village à certaines heures a été prise dans le cadre d'une initiative visant à promouvoir l'économie d'énergie, à réduire les coûts municipaux et à minimiser l'impact environnemental de notre commune.

Quels sont les horaires précis d'extinction de l'éclairage public ?

L'éclairage public est éteint tous les jours à partir de 20h jusqu'à 6h du matin. Cette plage horaire a été choisie après une évaluation des habitudes de fréquentation du village, et des besoins en éclairage pendant la nuit, nous nous sommes principalement basés sur les horaires de passage des bus, le premier étant à 7h et le dernier à 19h.

Cette mesure ne risque-t-elle pas d'être délétère pour la sécurité routière ?

L'éclairage public est avant tout destiné à éclairer les piétons, c'est pourquoi nous avons choisi ces horaires. Cela implique effectivement pour les promeneurs nocturnes une plus grande vigilance. Nous leur conseillons vivement le port d'un gilet réfléchissant et de s'équiper d'une lampe de poche. Les véhicules, eux, ont leur propre éclairage et les

conducteurs ont tendance à ralentir leur vitesse en l'absence de lumière.

La nuit l'éclairage public donne un sentiment de sécurité. L'éteindre ne revient-il pas à donner le feu vert aux délinquants en tout genre, et de voir se multiplier cambriolages et dégradations diverses...?

Les statistiques nationales démontrent que 80% des cambriolages ont lieu dans la journée. En effet, les voleurs ont besoin de lumière pour commettre leurs délits. Dans le noir, ils seraient paradoxalement plus visibles, étant empêchés de circuler feux éteints avec leur véhicule par exemple, ou étant contraints d'utiliser des lampes torches. L'extinction nocturne éviterait également les attroupements sur la voie publique au-delà d'une certaine heure.

Quels sont les bénéfices environnementaux de cette mesure ?

En éteignant l'éclairage public pendant certaines heures, nous anticipons une réduction significative de notre empreinte carbone et une contribution positive à la préservation de la biodiversité nocturne. La lumière émise la nuit par les hommes perturbe le cycle naturel de la vie, qui suit une alternance jour/nuit. Le maintien d'un éclairage perturbe les animaux nocturnes dans le choix de leur habitat, leurs déplacements et leur chasse.

Quel est l'impact financier de cette mesure pour la commune ?

Avec la flambée des coûts de l'énergie et notre volonté de réduire notre impact environnemental, nous devons adapter nos habitudes de consommation.

(fin de l'article p.28)

Extinction de l'éclairage public

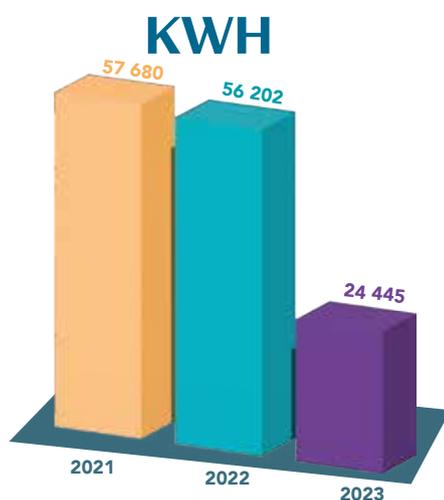
Après un an de mise en place nous avons une parfaite visibilité sur les économies réalisées.

On peut voir sur les graphiques ci-dessous la baisse significative de la consommation. Elle est légère sur 2022 car nous avons débuté le 1er Novembre et très parlante sur 2023 avec 57.62 % de diminution soit plus de la moitié. Quant aux économies réalisées il faut prendre en compte l'augmentation du prix du kWh qui est passé d'environ 7.7 centimes début 2022 à environ 35.5 centimes début 2023. Si nous n'avions pas réduit notre consommation nous aurions payé environ 20 500 € en 2023 au lieu de 7 703 €. Cela représente une économie d'environ 12 800 € soit à peu près 12.5 € par habitant. Cela nous permet de ne pas impacter cette augmentation sur la taxe foncière et de consacrer cet argent sur un autre poste budgétaire.

Y a-t-il d'autres avantages à cette extinction ?

Lorsqu'une commune éclaire ses rues, même si l'éclairage est dirigé vers le bas, cela crée un halo lumineux, responsable de ce qu'on appelle la « pollution lumineuse », rendant l'observation des étoiles très difficile. Cela fait plus de 40 ans que les astronomes ont commencé à alerter sur la disparition du ciel étoilé à cause de l'éclairage public. Aujourd'hui 83 % de la population mondiale est impactée par la pollution lumineuse et 36 % de cette même population n'est plus en mesure d'observer la Voie lactée.

En France, la pollution lumineuse a augmenté de 94 % ces 25 dernières années. En éteignant nos lumières la nuit nous participons à réduire cette pollution.



Voisins Vigilants et Solidaires

171, c'est le nbre total de Voisins Vigilants inscrits.

24, c'est le nbre de nouveaux venus cette année. Nous leur souhaitons la bienvenue.

42%, c'est le taux de foyers inscrits sur la commune soit près de la moitié de la population, avec une augmentation de 6 % par rapport à 2022.

13, c'est le nombre d'alertes envoyées par les Voisins.

6, c'est le nombre d'alertes envoyées par la mairie.

10, c'est le nombre d'infos envoyées par la mairie.

S'inscrire sur VVS c'est simple comme bonjour !

Il y a plusieurs solutions pour s'inscrire :

- Directement depuis le site internet <https://www.voisinsvigilants.org> en renseignant votre adresse postale afin d'être reconnu par le réseau puis, en suivant les indications.

- En vous faisant inviter par une de vos connaissances adhérentes à VVS, soit par mail soit par SMS.

- Directement en mairie.

L'inscription est entièrement gratuite.

Une fois votre inscription validée, vous pourrez retirer en mairie votre autocollant à apposer sur votre boîte aux lettres. Il est plastifié et très résistant. Il montre que vous faites partie du dispositif, et surtout, peut avoir un effet dissuasif pour de faux démarcheurs ou cambrioleurs. Pour plus de simplicité, vous pouvez télécharger l'application gratuite et sans pubs.



Réseau de voisinage connecté
avec les forces de l'ordre

Gendarmerie

Création d'une brigade de gendarmerie à Aydoilles

À la suite de l'annonce du Président de la République concernant la création de 200 nouvelles brigades de Gendarmerie sur le territoire national, notamment en milieu rural, la commune d'AYDOILLES, par la voix de son Maire s'était portée candidate. Le projet vous avait été présenté lors de la cérémonie des vœux le 13 janvier 2023.

Le 2 octobre dernier le Président de la République annonçait officiellement la création d'une brigade de Gendarmerie à Aydoilles. Dans un premier temps, cette unité occupera une partie des locaux municipaux, de la Rue du Moulin. Les familles s'installeront sur la commune, dans des logements ou gîtes vacants.

La présence de cette brigade, composée d'environ 10 Gendarmes, sur le ressort de la commune, permettra d'améliorer le maillage territorial, et de faire face à de nouvelles problématiques en matière de sécurité.

Monsieur le Maire travaille actuellement sur l'implantation définitive de la brigade de Gendarmerie sur notre territoire en profitant de la requalification de la friche industrielle située à l'entrée d'Aydoilles en contrebas de la RD 420, un terrain étant réservé à la construction d'une brigade et des résidences des familles.



Le député David Valence, en visite le 2 octobre à Aydoilles à l'occasion de l'annonce de la création de la future gendarmerie d'Aydoilles



Création d'un rucher municipal

Vos élus prennent position en faveur de la biodiversité en installant cette année quatre ruches le long du ruisseau des Bolottes, lieu dit à la Grande Cour pour participer à la sauvegarde des abeilles et sensibiliser petits et grands sur leur rôle dans notre environnement.

Placées dans une zone peu fréquentée et bien orientée, les ruches abritent chacune entre 30 et 40 000 individus.

Une convention a été établie entre la commune et un apiculteur d'Aydoilles pour l'entretien, le suivi des ruches et la récolte du miel.

Des actions pédagogiques et de sensibilisation seront réalisées autour de l'entretien du rucher et la production de miel. Le miel récolté n'a pas vocation à être vendu. Il sera utilisé dans le cadre des animations de sensibilisation à destination des élèves, ou dans le panier de nos anciens, aux mariés, nouveaux arrivants etc...

Vous pouvez aider les abeilles en cultivant dans votre jardin des plantes mellifères, riches en pollen et en nectar. Vous pouvez aussi choisir des espèces comme l'aubépine, l'acacia, le robinier, le tilleul ou le châtaignier qui fleurissent à différentes saisons.

Les Abeilles en quelques chiffres :

- Une abeille pèse à vide 80 à 100 mg ; charge maximum d'une abeille : 70 mg.
- Une reine peut pondre jusqu'à 2 500 œufs par jour.
- L'abeille vit en moyenne 20 à 35 jours, l'abeille hiver : 170 jours et plus. Les reines vivent 3 à 5 ans.
- Une colonie, c'est 10 à 80 000 abeilles.
- En une journée, une colonie de 40 000 abeilles, dont 30 000 butineuses, visite 21 millions de fleurs, soit 700 fleurs par abeille.
- Une butineuse récolte en moyenne 40 mg de nectar, ce qui donnera 10 mg de miel et 20 mg de pollen.



Collot D'Boss
débosselage sans peinture automobile
pare brise - vitrage - carrosserie - peinture

19 route de Remiremont
88600 AYDOILLES
collot.dboss@gmail.com

06 01 96 06 91



VÉRIFICATION EXTINCTEURS
VENTE MATÉRIEL INCENDIE
DÉSENFUMAGE
RIA
POTEAU INCENDIE
EXTINCTEUR AUTOMATIQUE/DAC
ALARME INCENDIE
SIGNALISATIONS ET PLANS DE SÉCURITÉ
FORMATION INCENDIE

www.psi-protection-securite-incendie.fr



03 29 23 21 38
contact@psi88.fr

11 Avenue Jules Ferry
88290 SAULXURES SUR MOSELOTTE



Projet zone commerciale

Le magasin Colruyt obtient le feu vert pour sa construction

C'est un travail de longue haleine pour les propriétaires fonciers, le promoteur et l'équipe municipale, qui va aboutir durant cette année 2024.

En effet, notre commune est sur le point de vivre un grand changement, depuis longtemps attendu suite à la fermeture du commerce Ecomarché : un permis de construire pour un nouveau magasin, Colruyt, vient d'être accordé.

Les travaux, prévus de débuter au cours de cette année sur le terrain de l'ancienne scierie le long de la RD 420, verront naître un supermarché qui promet de devenir un pôle commercial central, offrant une gamme

diversifiée de produits et de services aux habitants de la commune.

Des terrains seront par la suite viabilisés et mis en vente par un promoteur, offrant ainsi une proximité, le tout sur l'axe principal Epinal/Bruyères.

Plus tard, d'autres locaux, couvrant une superficie de près de 4300 m² sur ce même site, accueilleront une gendarmerie qui renforcera la sécurité sur la commune.

La commune attend avec impatience ces projets qui contribueront non seulement à dynamiser le commerce local mais aussi à améliorer la qualité de vie des habitants.



Projet Centre-Bourg

La commune a lancé une étude avec l'appui du cabinet Urbicand pour le projet « Centre-bourg ».

À la suite des ateliers auxquels vous avez participé en nombre, une analyse des besoins et des perspectives a été réalisée. L'étude a permis de déterminer les besoins, les axes prioritaires, les bâtiments concernés, l'aménagement des mobilités douces et l'étude financière.

Ainsi, ce sont les recherches de subventions qui nous ont orientés pour fixer une priorité dans la restructuration du centre-bourg. C'est la réhabilitation de l'ancienne maison de Madame Mengel voisine de l'école et la rénovation thermique de l'école qui seront donc les premiers chantiers abordés.

Une architecte a ainsi été recrutée pour le projet Maison d'Assistantes Maternelles au sein de l'ancienne maison de Madame Mengel.

La rénovation de l'école fera l'objet de la vague de travaux suivante dans le projet centre-bourg.

Des études ont également été faites pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur le bâtiment technique, ou la future MAM. Les devis sont en cours. Ces panneaux ont vocation à alimenter en autoconsommation l'ensemble des bâtiments communaux.

Est prévu aussi, l'enfouissement de la ligne électrique de la rue du Chaudfour ainsi que la ligne surplombant l'aire de jeux.

Enfin, un aménagement provisoire de l'actuelle aire de jeux est à la réflexion pour faire vivre cet espace en attendant sa réhabilitation complète prévue dans l'étude.

C'est donc un choix assumé que de reporter les travaux autour de la salle multi-activités en raison du coût important et des faibles subventions envisageables à l'heure actuelle. Pour autant, ces travaux sont toujours d'actualité dans le projet centre-bourg.



Projet Pôle Enfance

Parmi les axes de réaménagement du Centre-bourg, c'est sur le Pôle Enfance que les premiers travaux se feront.

En effet, à l'examen des études thermiques réalisées sur les bâtiments communaux, il s'avère que le groupe scolaire est le plus énergivore. De plus, la politique d'aides financières est orientée vers la rénovation énergétique, ce qui nous offre la possibilité de rénover ces bâtiments à faible coût et d'obtenir un gain énergétique par la suite.

Par ailleurs, l'EPFGE (Etablissement Public Foncier du Grand Est) nous a permis d'acquérir la maison de Madame Mengel au 10 rue des Ecoles. Ce dispositif permet d'acquérir provisoirement par l'EPFGE, un bien, en vue de le rétrocéder à la commune, apportant ainsi une souplesse dans le montage financier d'un projet de réhabilitation.

La volonté d'implanter une MAM (Maison d'Assistantes Maternelles) dans notre village fait suite au

constat du manque d'assistantes maternelles ne permettant pas à toutes les familles de bénéficier d'un accueil pour leurs enfants en bas âge, les obligeant à se rapprocher des structures voisines, et bien souvent, à scolariser la fratrie dans la commune dans laquelle ils ont pu trouver un moyen de garde. Nous avons la volonté d'offrir aux familles un accueil global, dès la petite enfance, pour assurer une continuité de service local jusqu'au collège.

Cette MAM, située à proximité même de l'école et de l'accueil périscolaire facilitera le quotidien des familles. Actuellement, une équipe porteuse d'un projet d'accueil a pu se constituer avec le soutien de la municipalité qui a contribué à créer du lien entre chacune de ces professionnelles, en les impliquant dans les étapes de la création du projet, en participant aux instances de pilotage aux côtés des services de l'AMO de la CAE, le maître d'œuvre et la commune.

ADMR dans les Vosges

76 ans au service des familles

En 1947, apparaît la première association d'aides familiales rurales (AFR), à Derbamont.

A une époque où les familles nombreuses sont majoritaires sur le territoire, il s'agit de proposer un service d'aide aux parents qui connaissent des difficultés passagères. C'est ainsi que naît en 1957 l'association de PADOUX.

Une travailleuse spécialement formée à cette tâche est envoyée dans les foyers qui en ont besoin, remplaçant souvent une maman hospitalisée ou la secondant dans ses tâches ménagères et (ou) éducatives. Plannings et finances sont alors entièrement gérés par une équipe de bénévoles.



Les associations se multiplient sur le département et se regroupent en une Fédération qui vient de fêter en 2023 son 70ème anniversaire.

AFR devient ADMR (Aide à domicile en Milieu Rural) en 1976 et il est alors instauré un service d'aide aux personnes âgées avec la création du métier d'aide-ménagère et d'auxiliaire de vie pour les handicapés.

Depuis 2002, nombre de personnes sont financièrement aidées par la mise en place de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) gérée par le Conseil Départemental.

Les services se diversifient : mise en place de Filien (assistance téléphonique 24h/24h), du transport accompagné, et d'actions visant à rompre l'isolement des personnes seules.

Actuellement, l'association de Padoux, qui couvre 27 communes, emploie 14 professionnelles intervenant auprès de 110 bénéficiaires.

En 2022, à AYDOILLES, on relève 1 022h d'activité auprès de 13 personnes.

Contact

2 route de Padoux 88600 GIRECOURT s/Durbion

 Téléphone : 03 29 67 79 64

 Mail : info.padoux@fedes88.admr.org



*GITE DE LA GRANDE HAYE
CHEMIN DE LA VIEILLE MAISON
88600 AYDOILLES*

Mail: bernadette.perrin@wanadoo.fr
TEL : 06.15.04.46.01/03.29.65.77.90
site : gite-vosgien.com

Amicale des Écoles

L'année fût bien remplie pour l'amicale des écoles. Nous avons bien-sûr fait venir Saint-Nicolas et Père Fouettard, un moment très apprécié par nos jeunes bambins. Les héros du jour ont été couverts de câlins, chants et dessins !

Puis, il y a eu le marché de Noël avec une tombola, de bonnes crêpes et la réception des commandes des poinsettias.

Vous avez probablement aperçu courant mars une ribambelle de princesses et de super héros défilant fièrement dans nos rues sous un beau soleil pour fêter dignement le carnaval, suivi d'un bon goûter préparé généreusement par les parents !

Pour la chasse aux œufs de Pâques, l'amicale tient à remercier Alex (directeur du périscolaire) pour nous avoir aidés à organiser une recherche du lapin de Pâques qui une fois capturé, a enfin restitué des petites gourmandises pour les enfants !

La kermesse a changé de formule cette année, puisque nous avons proposé en fin d'après-midi les

jeux en tout genre pour nos écoliers puis un repas pour petits et grands ! Un beau moment de convivialité et de partage pour tous !

L'année scolaire s'est achevée avec la remise des calculatrices aux futurs collégiens.

Afin d'aider certaines maîtresses à faire partir les enfants pour un voyage de 2 jours au Futuroscope, nous avons organisé conjointement avec elles, deux autres manifestations. Une première était une soirée jeux de société qui a été un grand succès et un week-end théâtre rendu possible grâce à l'implication des Aydoilles Filantes. Un grand merci à eux d'avoir joué leur pièce « les sous de Bruxelles ». Le public était au rendez-vous et tous les bénéfiques ont été reversés pour le voyage.

Pour conclure, l'amicale tient à remercier la mairie, pour la subvention accordée à l'association mais aussi pour le prêt du matériel et des locaux.

Nous remercions aussi les maîtresses et Atsem pour leurs présences et leur soutien ainsi que tout le personnel du périscolaire.

Merci également à la pétanque d'Aydoilles et aux pompiers pour les différents prêts (matériel et terrain). L'entraide entre associations est tellement importante !

Et surtout un énorme MERCI à tous nos bénévoles car sans eux rien ne serait possible !

Le bureau de l'amicale d'Aydoilles

Contact

Présidente : Mme GEHIN Élodie

Téléphone : 06 81 90 35 99

Courriel : elodi.gehin@gmail.com



GÉOMÈTRE-EXPERT
CONSEILLER VALORISER GARANTIR

Cabinet JACQUES

Michaël JACQUES
Géomètre - Expert

26 rue du Chêne du Prince
88700 PADOUX

T 03.29.65.07.05
geometre.jacques@orange.fr
www.geometre-jacques.fr



Transport – Douane – Logistique

28 route de Méménil – 88600 AYDOILLES

Tél : 03 29 43 29 30 – Fax : 03 29 43 29 39

E-mail : paul-pjtrans@orange.fr

AS d'Aydoilles de football

L'association sportive d'Aydoilles Football fêtera son 40e anniversaire en 2024.

Elle enregistre en ce début de saison 2023/2024 presque une cinquantaine de licenciés dont la moitié dans la catégorie des seniors.

Depuis la saison dernière, l'association accueille à nouveau de jeunes joueurs et au regard du nombre de demandes et du manque de bénévoles dans l'association pour les encadrer, nous nous sommes rapprochés du club voisin de Dogneville.

Ce partenariat permettra à tous ces jeunes de s'entraîner dans de bonnes conditions et de participer aux matches.

L'AS AYDOILLES Football invite les Aydoilliens et les Aydoilliennes à venir encourager les joueurs seniors et débutants qui portent fièrement leurs couleurs, lors des manifestations à domicile.

À cet effet, nous vous invitons à consulter notre

page Facebook afin de connaître les dates et horaires des matches de nos seniors et des plateaux de nos débutants.

Toutes les personnes intéressées pour venir faire du bénévolat avec nous et passer de bons moments sportifs ou administratifs seront les bienvenues.

Le Président, les membres du bureau et les joueurs vous souhaitent de bonnes fêtes et une excellente année 2024.



Contact

Nathalie HUSSON, Secrétaire AS AYDOILLES

📞 Téléphone : 06 09 83 02 87

✉️ Courriel: bernard.husson0870@orange.fr

Un Temps pour Tous

L'association « Un Temps pour Tous » a déjà un an !

Une année où les membres actifs sont heureux de constater que le bilan est très positif, car vous êtes nombreux à répondre présents pour notre plus grand plaisir à chaque manifestation.

Ayant commencé par la St Patrick, qui a rencontré un franc succès, nous avons ensuite organisé la fête de la musique en plein air ; puis nous avons couvert les matches aux couleurs de la France pour la coupe du monde de rugby, pour ensuite organiser une soirée beaujolais.

L'objectif initial étant de réunir toutes les générations autour d'un moment convivial au sein de notre village, nous sommes ravis de constater qu'à chaque événement nous affichons complet !

Nous vous rappelons que toutes les manifestations sont publiées sur notre site Facebook, alors n'hésitez pas à nous suivre.

Toute l'équipe vous remercie chaleureusement et espère vous voir ou vous revoir aux prochains événements.



Contact

Mme BOUQUIN Marion

✉️ untempspourtous88600@gmail.com

📞 06 98 96 41 86

Ateliers informatiques

Fin 2022, les ateliers informatiques ont repris avec 3 animateurs : Marie Mathieu, Olivier Delon et Lydie Gremillet. Ces ateliers étaient gratuits pour les participants ayant cotisé pour 1 euro symbolique à l'association. Il s'agissait d'une nouvelle formule avec des ateliers thématiques proposés sur les périodes de vacances scolaires. Nous avons constaté une baisse de la fréquentation nous amenant à annuler les 2 dernières dates.

Nous ne sommes pas déçus car à l'origine, les ateliers Ayd' et Clic avaient vu le jour en raison d'une demande existante sur la commune dans un contexte où les réponses du territoire n'étaient pas celles d'aujourd'hui. En effet, à présent, il existe de nombreuses structures proposant des solutions de lutte contre l'illectronisme vers lesquelles nous encourageons les demandeurs à se tourner quand ils le peuvent.

Aides ponctuelles

Parallèlement, Olivier et Lydie aident individuellement les personnes qui les sollicitent pour un besoin ponctuel : démarches administratives pour obtenir un document en ligne, accès aux plateformes officielles, prise en main du smartphone...

Nous limitons nos actions aux frontières du respect de la confidentialité des données personnelles.

Collecte pour la Turquie

Comme nous l'avions fait l'an dernier pour les victimes de la guerre en Ukraine, Ayd' et Clic s'est fait le relai sur Aydoilles pour l'acheminement des aides matérielles vers la Turquie. La participation a encore une fois été très généreuse !

Groupe Facebook « Je ne jette pas, je donne ! »

Le groupe Facebook créé par Ayd' et Clic, intitulé « Aydoilles (et ses voisins), je ne jette pas je donne » compte à présent 890 membres. Il met en relation des personnes qui se débarrassent d'objets encore utilisables avec des acquéreurs potentiels sur le secteur d'Aydoilles et ses alentours.

Fête du village

Le 30 avril, l'association a organisé sa 2ème fête du village, cette fois sur le stade de foot.

Nous remercions l'AS Aydoilles pour la mise à disposition de son local et la pétanque pour le prêt de ses tables.

Pour cette fête, Ayd' et Clic a offert la gratuité de toutes les animations proposées :

- **Structure gonflable**
- **Animation Troll Ball**
(Merci beaucoup à Sandra pour l'animation)
- **Jeux en bois**

Nous remercions l'ensemble des bénévoles venus prêter main forte pour la journée, sans qui nous n'aurions pas pu organiser cette fête, et toutes les personnes qui y ont participé.

Merci également à la commune d'Aydoilles pour le prêt de matériel.

Rendez-vous en 2024 avec une soirée concert !

Papo'Thé

Nous avons lancé le Papo'Thé, le 2 mars 2023, lieu de convivialité souhaitant répondre au deuxième objectif de notre association : développer le lien social pour rompre l'isolement en favorisant les temps de rencontre et les partages entre citoyens. Il est ouvert les 1er et 3ème jeudis du mois, avec une ouverture prolongée, de 14H00 à 17H00.



L'adhésion annuelle au Papo'Thé comprend la cotisation à l'association Ayd'et Clic. Ainsi, pour 10 euros par an, les adhérents sont conviés 2 fois par mois au Papo'Thé où les boissons leur sont offertes ainsi qu'un goûter.

Nous nous réjouissons de l'accueil qui a été fait à ce projet auquel participent régulièrement 25 membres.

Nous remercions infiniment le bureau d'Aydoilles Tonic pour son très généreux don à Ayd' et Clic.

Contact

Présidente : Lydie GREMILLET

Trésorier : Olivier DELON

 **06.82.82.50.28**

 **aydetclic@outlook.fr**

Aydoilles filantes

Les Aydoilles filantes continuent à amuser et s'amuser

Cette année, la troupe des « Aydoilles filantes » a eu le plaisir de présenter sa 3ème comédie. Cette nouvelle pièce de Jacky Goupil a allié comédie musicale et personnages délirants ; avec au casting la fine équipe du Conseil municipal de Saint-Bouzigues de Croquignol et son maire bègue, une ancienne majorette, un ivrogne, une râleuse, une sourdingue, une Clodette ratée et quelques autres spécimens drôles et déjantés ...



Désireuse de partager sa bonne humeur et son savoir-faire, nos acteurs des Aydoilles filantes sont prêts à mettre leurs talents à disposition d'autres communes et associations vosgiennes (et même au-delà).

En effet, afin de permettre à « qui le voudra » de récolter des fonds ou tout simplement pour animer des soirées, notre troupe de passionnés est pleine d'entrain à l'idée de revêtir une fois de plus ses costumes !

Alors n'hésitez pas à partager cette information avec les associations autour de vous...

« Les Aydoilles filantes » : qui sont-ils ?

Aline, Céline, Christine, Enzo, Laurence, Léane, Nicolas, Sandrine... une troupe de passionnés, âgés de 20 à 50 ans, qui s'amuse et qui amuse.

Créée en 2020, la troupe de joyeux drilles s'étoffe et poursuit son chemin pour le plus grand plaisir de son public !



DÉJÀ 3 WEEK-ENDS DE REPRÉSENTATIONS

La troupe a eu le plaisir de faire chauffer les zygomatics des parents de l'amicale des Ecoles d'Aydoilles les 1er et 2 avril derniers et a ainsi participé au financement du voyage au Futuroscope des élèves de CE1, CM1 et CM2. Le week-end des 12 et 13 mai, ce sont nos amis de Fontenay qui ont eu la gentillesse d'accueillir nos acteurs pour deux nouvelles représentations. Et enfin, nos gais lurons ont pris la route le 5 novembre jusqu'à Vieux Moulins pour amuser les Viducalinois ; mais également pour la bonne cause : œuvrer au profit de l'association de préservation du patrimoine local pour la rénovation de leur église.

MAIS LA TROUPE NE SOUHAITE PAS EN RESTER LÀ !

Contact

Présidente : Emmie MARTIN ☎ 07 83 69 54 76

Secrétaire : Isabelle CHOL ☎ 06 88 58 16 67

✉ **Courriel :** lesaydoillesfilantes@gmail.com

Creusot Traiteur

Maître Artisan

18 bis rue d'Alsace 88000 Deywillers

Web : creusot-traiteur.fr

du mardi au jeudi
8h00 - 12h00
14h30 - 18h00

Le samedi
8h00 - 12h30
14h00 - 17h00

Fermé le dimanche et le lundi



CG CHAUFFAGE

Chauffage-Sanitaire-Plomberie
Climatisation

VIESMANN

Christopher Genay
8, route de Méménil
88600 FONTENAY

christopher.genay@gmail.com

06 27 72 75 17



Aydoilles Tonic

Les personnes constituant le bureau d'Aydoilles Tonic ont annoncé, au mois de janvier, lors de l'assemblée générale annuelle, qu'elles ne souhaitent pas renouveler leur mandat. N'ayant eu personne pour reprendre au mois de janvier, nous avons assuré l'intérim pour ne pas pénaliser les adhérentes qui avaient payé leur cotisation. Nous avons convié les adhérentes à une assemblée générale extraordinaire au mois de juin 2023 pour élire un nouveau bureau mais personne ne s'est manifesté pour reprendre. Nous avons donc prononcé la dissolution de l'association.

L'argent que nous avons sur le compte a été distribué, et nous avons pu faire un don aux associations suivantes du village :

- Pétanque d'Aydoilles
- As Aydoilles foot
- Amicale des écoles d'Aydoilles
- Amicale des Pompiers d'Aydoilles
- Ayd' et clic

Mais aussi à 3 associations pour des enfants malades handicapés :

- Objectif liberté pour Maxime
- Sol'Islem pour Islem
- Simon avenir était de marcher pour Simon

Toutes les associations citées ont été contentes et nous ont chaleureusement remerciées.

Nous remercions toutes les adhérentes et la mairie de nous avoir suivies et soutenues durant ces dernières années.

Cet article est le dernier de l'association Aydoilles Tonic.

Merci.

Béatrice et Doriane

La municipalité remercie sincèrement les bénévoles d'Aydoilles Tonic qui se sont succédés au fil des années pour offrir leurs services. Nous souhaitons une excellente continuation à Béatrice et Doriane!



Doriane Mangin, Présidente de l'association Aydoilles Tonic a versé un généreux chèque à l'association Ayd' et Clic.

MAM d'Aydoilles

Suite au projet porté par l'actuelle municipalité, d'une maison d'assistantes maternelles qui se situera dans l'ancienne maison de Mme MENGEL, au 10 rue des écoles, une nouvelle association nommée MAM d'Aydoilles vient de voir le jour.

Notre association a pour but de faire vivre cette MAM, elle est composée de 3 assistantes maternelles, Cyrielle, Christiane et Marjorie, et sera rejointe par une future assistante maternelle.

Vous pouvez nous suivre sur notre page Facebook : « MAM'erveille », qui est le nom que portera notre MAM.

Plusieurs manifestations durant l'année seront organisées afin de nous aider à financer l'achat de matériel : bourse aux jouets, bourse aux vêtements, loto des enfants.

Nous espérons que vous serez nombreux à participer à nos animations.

Sachez que si vous avez besoin d'une assistante maternelle avant la date d'ouverture de notre MAM, nous sommes agréées pour garder vos enfants à notre domicile et ils seront bien évidemment inscrits automatiquement dès l'ouverture de celle-ci qui est

prévue pour fin 2024 ou début 2025.

Pour les places restantes, vous pourrez vous préinscrire tout au long de l'année en nous contactant par mail.

Pour toutes questions, vous pouvez nous écrire sur notre adresse mail.

À bientôt

La Présidente



Contact

M^{me} PIGOT Marjorie ☎ 06 66 17 10 52

M^{me} CHANUSSOT Christiane ☎ 07 86 23 68 23

M^{me} MARIANNI Cyrielle ☎ 06 73 73 47 18

✉ Courriel : mamaydoilles@gmail.com

Club de Pétanque

La pétanque d'Aydoilles a suivi son chemin boules en mains. Les ambitions du club sont plus que favorables.

Les 31 licenciés du club ont su montrer de belles valeurs, autant sportives qu'humaines.

Les résultats sont très encourageants : montée en championnat des clubs pour l'équipe A, maintien pour la B, maintien pour l'équipe féminine et surtout vainqueur pour la 3ème année consécutive de la coupe Bernard Duc.

6 équipes ont obtenu leurs billets pour le championnat Grand-Est et 3 beaux tickets pour les championnats de France :

- en tripléte provençal à BALMA : Larue Bastian, Benoit Laurent, Gillet Steve
- en doublette provençal à BRIANÇON : Laurent Benoit, Siegfried Bernard
- tir de précision à FLAMANVILLE : Larue Bastian

Cette année, le club a fait connaître notre belle commune d'Aydoilles le challenge Estelle Henry et Bernard Duc a compté 47 équipes le 1er mai. Du jamais vu depuis longtemps. Les vacanciers ont été aussi présents malgré deux vendredis annulés.

Nous félicitons joueurs et joueuses pour leurs résultats, ainsi que nos 2 arbitres Larue Lindsay et Cayel Thomas pour leur investissement.

Nous remercions la mairie d'Aydoilles d'être présente à nos côtés. Je remercie une fois encore les licenciés toujours présents sur les diverses manifestations.

Les concours vacanciers ont été organisés avec le soutien des villageois qui ont joué le jeu.

En famille ou entre amis, venez vous divertir à la pétanque d'Aydoilles !

La Présidente

Contact

M^{me} LARUE Linda

petanqueaydoilles@gmail.com

06 77 16 80 14



Club Lama

(Loisirs et Activités Manuelles d'Aydoilles)

Le club propose à ses membres de se retrouver :

- tous les lundis de 20h à 22h
- tous les mardis de 14h à 16h.

Ces rencontres permettent à chacune d'exprimer leur créativité dans les multiples activités que le club propose :

le crochet, le tricot, les différents points de broderie, la vannerie avec du rotin, la vannerie sauvage, comme nouvelles activités de l'origami en 3D, du macramé, confection d'une pochette à bricoles avec de l'appliqué.

Et aussi, pour celles qui désirent, il est possible de venir au club juste pour échanger ou jouer à des jeux de société.



En 2023, le club a participé « au salon des petites mains » ainsi qu'au marché de Pâques de Bruyères. Nous continuons également le défi lancé par la coopération Monalisa en créant un nouveau sapin.

L'assemblée générale du 20 juin 2023 a reconduit le bureau comme suit :

Présidente : Mme Rebel Laurence

Trésorière : Mme Jeangeorges Evelyne

Secrétaire : Mme Lhomé Maryline

Membre du bureau : Mme Vouaux Claudine

La cotisation pour l'année est fixée à 15 euros.



Contact

Mme REBEL Laurence

06 25 76 13 18

laurence.rebel@laposte.net

Paroisse Sainte Thérèse du Durbion

La paroisse regroupe 14 villages avec un curé modérateur, le Père Joseph Schlosser, résidant à Bruyères, téléphone : 06.84.88.80.79. Elle fait partie de la communauté de paroisses Bruyères-Rambervillers. Plusieurs prêtres animent cette communauté. Ils sont assistés dans leurs missions par Mme Carine Christophe, assistante pastorale, demeurant à Fontenay, téléphone : 06.82.02.21.51.

L'équipe paroissiale comprend le prêtre, un diacre, André Marchal, résidant à Viménil, des laïcs, dont une équipe missionnée par l'évêque de St-Dié, comprenant notamment Mme Dany Elorrioroz, responsable de l'annonce de la Parole de Dieu (catéchismes), assistée de Mme Françoise Mathieu et de Nadège Trombini-Christophe pour l'éveil à la foi, Odile Robinot de Padoux chargée de l'information, Marc Bailly, coordonnateur de l'équipe, ainsi que d'autres membres de différents villages. Ces laïcs assistent le curé dans sa mission pastorale.

Le conseil paroissial regroupe les responsables ci-dessus, ainsi que des délégués de la communauté paroissiale dans chaque village de la paroisse ; il propose des solutions aux différents problèmes pouvant se poser à la paroisse.

L'équipe Funérailles assure l'accompagnement des familles en deuil, ainsi que les obsèques religieuses (cérémonies en l'absence de prêtre). Elle est constituée de 4 guides : M. et M^{me} Henry d'Aydoilles, Mme Simon de Dompierre, et M. Bailly de Fontenay. Plusieurs personnes assistent ces guides.

Les relais paroissiaux, un ou plusieurs dans chaque village, sont les intermédiaires entre les habitants et les délégués de la paroisse. À Aydoilles, ce sont Daniel et Mireille Henry, Marie-Louise Vaubourg, et Françoise Mathieu.



Le conseil économique, qui comprend le prêtre et des laïcs, assure la gestion de la paroisse en lien avec l'économiste diocésain.

Le bulletin paroissial « Eglise de la Mortagne au Durbion » est préparé par une équipe de la Communauté de paroisses de Rambervillers (correspondant Marc Bailly). Il est distribué sur abonnement (15 € pour l'année) trimestriellement.

L'équipe liturgique d'animation prépare les célébrations ; des équipes de catéchisme (Françoise Mathieu), éveil à la foi (Nadège Trombini-Christophe), et aumônerie (Carine Christophe), une chorale paroissiale, et divers services (secours catholique, groupes de prières, MCR, ...) œuvrent sur la paroisse.

Les intentions de messes (18 €) sont à demander aux relais locaux ou à M^{me} Christine Souvay d'Aydoilles.



À ne pas manquer, spectacle d'Orgues Aquatiques le 6 juillet 2024 au stade financé par la commune.

Contact

**Paroisse Sainte Térèse
du Durbion**

2 rue de la Mairie
88700 PADOUX

 **Courriel :**

carine.christophe@catholique88.fr
marc.bailly88@orange.fr

Calendrier Manifs 2024

JANVIER :

- 12 : Cérémonie d'accueil des nouveaux habitants ... Salle Laurent Mengel Commune
12 : Cérémonie des voeux du Maire Salle Laurent Mengel Commune

FÉVRIER :

- 17 : Carnaval Salle Laurent Mengel Amicale des Écoles
25 : Baby bourse Salle Laurent Mengel M.A.M.

MARS :

- 16 : St Patrick Salle de l'association Un temps pour tous
23 : Repas choucroute Salle de Dompierre Club de Football

AVRIL :

- 01 : Chasse aux œufs Stade Amicale des Ecoles
13 : Champs Golots Salle Laurent Mengel Commune
14 : Vide-Grenier Parking salle Laurent Mengel Amicale des Ecoles
25 : Concours vétérans Chalet de pétanque Ass° de pétanque
22 au 26 : Centre aéré Périscolaire Périscolaire

MAI :

- 04 : Ayd' et Clic fête le village Salle Laurent Mengel Ayd' et Clic
05 : Loto des enfants Salle Laurent Mengel M.A.M.
08 : Commémoration Monument aux morts Commune
25 : Challenge HENRY/DUC Chalet de pétanque Ass° de pétanque
25 : Fêtes des mères Salle de la Mairie CASC

JUIN :

- 02 : Nettoyage de printemps Salle Laurent Mengel Commune
02 : Pique nique participatif Stade Pompiers et Commune
07 : Kermesse avec repas le soir École Amicale des Écoles
14 : Diffusion de l'Euro Salle de l'association Un temps pour tous
22 ou 23 : Fête de la musique Salle de l'association Un temps pour tous

JUILLET :

- 06 : Spectacle d'orgues aquatiques Stade Pompiers et Commune
22/07 au 16/08 : Centre aéré Périscolaire Périscolaire
6 - 12 - 19 - 26 /07
Vendredis soirs concours vacanciers Chalet de pétanque Ass° de pétanque

AOÛT :

- 2 - 9 - 16 - 23 - 30 /08
Vendredis soirs concours vacanciers Chalet de pétanque Ass° de pétanque

SEPTEMBRE :

- 29 : Vide-Grenier Stade Pétanque et club de Foot

OCTOBRE :

- 06 : Repas des anciens Salle Laurent Mengel CASC
12 : Fête du goût Salle Laurent Mengel Toutes les associations

NOVEMBRE :

- 02 : Halloween Salle Laurent Mengel Commune
11 : Commémoration Monument aux morts Commune
23 : Beaujolais nouveau Salle de l'association Un temps pour tous
24 : Bourse aux jouets Salle Laurent Mengel M.A.M.

DÉCEMBRE :

- 07 : Marché de Noël Salle Laurent Mengel Commune
14 : Après-midi convivial Salle Laurent Mengel CASC

Recensement

Cette année, la commune d'Aydoilles réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 18 janvier 2024.

Comment ça se passe ?

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et les logements...

Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
2. Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...
3. Identifier les besoins en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements...

Vous n'avez reçu aucun document d'ici le 04 février 2024 ?

Contactez la commune : Mme REMY Carine au **03.29.65.78.79**

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, veuillez contacter : Mme REMY Carine au **03.29.65.78.79** ou par mail à aydoilles-vosges@wanadoo.fr.

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site : le-recensement-et-moi.fr.



Agents recenseurs : Olivier DELON et Elodie JACQUOT

Urbanisme

Vous envisagez de réaliser des travaux ?

Vous souhaitez connaître le zonage de votre parcelle et son règlement ?

Consultez le Plan Local d'Urbanisme sur le site internet de la commune, rubrique PLU ou directement en scannant ce QR-Code :



Article PLU sur le site de la commune

Vous devez procéder à une déclaration préalable de travaux ? Un permis de construire ? Un permis d'aménager ? Un certificat d'urbanisme ?

Sur Geopermis.fr, vous pouvez désormais déposer votre dossier en ligne pour une procédure entièrement dématérialisée, sans passer par la mairie.



Site geopermis.fr

Mutua+, pour une mutuelle santé adaptée à chacun

Soucieux de votre santé et de votre pouvoir d'achat, la municipalité de Aydoilles, a signé une convention de partenariat avec Mutua+, une association nationale.

Mutua+ existe depuis 2016 et travaille déjà avec de nombreuses communes Vosgiennes.

Vous trouvez que votre mutuelle actuelle est trop chère ? Qu'elle n'offre pas toutes les garanties dont vous avez vraiment besoin ? Vous n'avez plus de mutuelle ?

Qui peut bénéficier de ce service ?

Pour les Aydoilliennes et les Aydoilliens, actifs, retraités, indépendants, en recherche d'emploi, sans condition d'âge ni de ressources !

Pour une mutuelle santé adaptée à vos besoins et à prix négociés, Prenez rendez-vous avec :

Carine LAY

Représentante locale de l'association Mutua+

☎ 06-31-55-99-85

✉ c.lay@mutuaplus.fr

Mme LAY réalise une étude comparative gratuite, vous fait des propositions et assure toutes les démarches d'adhésion, de résiliation et de télétransmission.

Permanences

À LA MAIRIE
4 RUE DE LA MAIRIE
88600 AYDOILLES

UNIQUEMENT SUR
RENDEZ-VOUS

IERS ET 3EMES VENDREDIS DU MOIS
9H-12H

Horaires de collecte

Collecte des ordures ménagères résiduelles :
le mercredi soir à partir de 18h00.

Collecte de tri :
le lundi matin à partir de 05h00.

Conteneurs à verre :
rue de chaudfour, rue de la xavée.

Rappel des bons gestes

Bien mettre vos déchets en sac dans les bacs d'ordures ménagères pour éviter les envois.

Disposer votre bac la poignée « côté route » pour faciliter la préhension par les agents de collecte.

Éviter de remplir vos sacs jaunes uniquement de journaux prospectus et magazines, ils risquent de craquer.

Bien fermer vos sacs avant la collecte.

Nettoyer régulièrement votre bac.

Le site internet :
www.sicovad.fr



Il vous permet de gérer au mieux vos déchets :

- De trouver les horaires de collecte, une carte interactive avec la localisation des conteneurs à verre, les conteneurs à textiles, les restaurants proposant des doggy bags, les commerces vendant en vrac et les déchèteries...

- De faire une demande de bac à ordures ménagères résiduelles.

- De commander un composteur individuel

- De demander une subvention :

- Poulcailler
- Couches lavables
- Lombricomposteur
- Protections intimes réutilisables

RETOUR EN IMAGES SUR L'ANNÉE 2023

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS



Gymnase Lapique - 02/2023
Fin des travaux et ouverture du gymnase à ses 1 500 lycéens du territoire.



Stade de Vincey 03/2023
Inauguration de l'un des 18 stades devenus communautaires



Stades synthétiques de Charmes et Padoux : démarrage des travaux 08/2023



Développement économique



Plateforme de thermo chauffage Xertigny
Finalisation des travaux et installation d'un four de thermo chauffage permettant de traiter localement le hêtre.



Mise en place de salons dans le cadre de la mobilisation pour l'emploi : Jeuxy 04/2023 et Xertigny 10/2023

Cohésion sociale

Mise en place de différents ateliers informatiques sur l'ensemble du territoire afin de lutter contre l'illectronisme.



Faculté de Droit à Épinal
Lancement des travaux de reconstruction en vue septembre 2024 une de droit-gestion.



Gymnase Le Chesnois à La Vôge-les-Bains - 06/2023
Amélioration des performances énergétiques et thermiques, mise aux normes, rénovation de la grande salle de sport et des vestiaires.



Stade du 13^{ème} Bataillon à Nomexy 09/2023
Rénovation de la tribune et des vestiaires



Enseignement supérieur

CULTURE



La Micro-Folie en itinérance
Commande de 10 structures mobiles en bois via « Les défis du Bois 3.0 ». Ces structures ont notamment été implantées à la Manufacture de La Vôge-les-Bains en septembre, pour créer un village éphémère dédié à la culture. Musée numérique, ateliers découverte du FabLab de la Table Mash'Up, pratique du dessin en 3D, espace ludothèque et espace médiathèque...



Lancement des travaux de construction d'une nouvelle médiathèque à Golbey
Pose du Premier Bois - 05/2023

HABITAT

Maison de l'Habitat et du Territoire

La Communauté d'Agglomération d'Épinal a lancé la première opération d'autoconsommation collective dans les Vosges avec la Maison de l'Habitat et du Territoire. Le bâtiment a été primé en 2^{ème} position des Trophées des trois diamants pour son efficacité énergétique et son confort. Il a également été lauréat du Prix régional de la Construction Bois Grand Est.



MOBILITÉS

Installation d'abris vélos sécurisés et gratuits sur Épinal ainsi qu'à Raon-aux-Bois

VILVOLT libre-service
Extension de l'offre qui permet de passer de 37 à 77 stations sur Charmes, Chantraîne, Épinal, Golbey, La Vôge-les-Bains, Le Clerjus, Les Forges, Nomexy, Pouxoux, Vincey, Uxegney, et Xertigny.
À venir : les stations d'Arches, Archettes, Châtel-sur-Moselle, Chevaley, Dinzé, Dogneville, Igney et Jeuxy.



RECONQUÊTE DU BÂTI EN MILIEU RURAL



Une démarche innovante qui vise à rendre plus attractifs les villages. À Ubexy, l'Agglo a assuré la maîtrise d'ouvrage d'un programme d'aménagement qualitatif et vertueux combinant gestion intégrée des eaux pluviales, matériaux de réemploi et bois local. À Vaxoncourt, création d'un parking paysager de 17 places dans des matériaux favorisant la gestion intégrée des eaux pluviales.

EAU ET ASSAINISSEMENT

Chaussée réservoir
Avec l'appui de l'agence de l'eau Rhin-Meuse, l'agglomération d'Épinal encourage ses communes dans le développement de projets d'aménagement adaptés au changement climatique. L'agglomération accompagne les projets limitant l'imperméabilisation des sols et / ou permettant à l'eau pluviale de réintégrer directement le milieu naturel sans être évacuée dans les réseaux. En 2023, ce sont 250 000 € qui sont votés pour soutenir la réalisation de projets communaux incluant une Gestion Intégrée des Eaux Pluviales.



Réutilisation des eaux usées traitées
Leur réutilisation consiste à recycler les eaux en sortie de station d'épuration, pour différentes utilisations telles que l'arrosage et le nettoyage des voiries.



CONTRAT CANAL
Signature d'un contrat Canal pour construire durablement le développement du potentiel fluvial et fluvestre 04/2023
Installation de nouvelles infrastructures : plans de ville, relais d'informations, vitrines, lames directionnelles et nouveau mobilier (bancs, tables, arceaux à vélo, bornes de réparation...)
Bouzey : Finalisation des travaux menés par VNF afin de permettre un fonctionnement optimal du réservoir.

Informations sur la mobilité via la CAE

La Communauté d'Agglomération d'Épinal a développé différents services par rapport à la mobilité sur son territoire. Plusieurs offres vous sont proposées:

Le réseau Imagine avec les transports en bus

- 8 lignes urbaines régulières desservant 6 communes : Epinal, Golbey, Chantraine, Dinozé, Jeuxy et Thaon-les-Vosges
- 1 service de navette gratuite en centre-ville d'Épinal
- 2 lignes non urbaines de Montmotier à Epinal et d'Épinal à Charmes
- 85 services scolaires
- 3 navettes de territoire : Xertigny, Thaon-les-Vosges et La Vôge-les-Bains

Un même tarif sur l'ensemble du réseau Imagine : **1 € le trajet ou abonnement Imagine.**

Ce tarif de **1 € s'applique également sur les lignes FLUO 88 si le passager monte et descend sur une commune de la CAE, la ligne 7 Bis en fait partie.**

Les informations sont disponibles sur le site de la CAE : <https://www.agglo-epinal.fr/se-deplacer/transports/>

Le service Cap'Imagine

Cap'Imagine est un service de transport à la demande de "porte à porte" réservé aux personnes à mobilité réduite. Il est ouvert à toute personne ne pouvant emprunter les réseaux de transport Imagine et fonctionne aux mêmes conditions tarifaires. Les accompagnateurs sont autorisés, sous réserve de places disponibles.

Pour bénéficier du service, vous devez au préalable contacter :

- **Pour les résidents d'Épinal, Golbey, Chantraine, Jeuxy et Dinozé : l'Espace Imagine au 03 29 30 16 33**
- **Pour les résidents des autres communes de la communauté d'agglomération : l'Agence des Mobilités au 03 56 32 12 12**

Votre dossier sera soumis à validation par la commission d'accessibilité de la Communauté d'Agglomération d'Épinal.

Une fois votre dossier validé, il vous suffira d'appeler l'Espace Imagine pour réserver votre transport. Un délai de réservation de 6 heures est demandé.

Les réservations restent simples, avec un tarif de 1 € maximum, quel que soit le trajet. Toute la gamme tarifaire IMAGINE, abonnements inclus, est acceptée sur Cap Imagine.

Il est possible d'être accompagné de proches et de réaliser plusieurs allers-retours dans la même journée, sous réserve de disponibilité du service.

À noter que les utilisateurs ont également l'opportunité de tester les déplacements sur le réseau de bus régulier Imagine en se faisant accompagner (sur demande).

ÉLIGIBILITÉ

Sont éligibles, de droit, les bénéficiaires d'une carte Mobilité Inclusion (CMI) > 80 %. Les autres demandeurs devront obtenir l'avis favorable du médecin conseil de la MDPH et de la commission dédiée de l'agglomération.

Les informations et le règlement de ce service sont disponibles sur le site de la CAE :

<https://www.agglo-epinal.fr/se-deplacer/transports/handicaps-mobilite-reduite/>

Vilvolt en libre-service

La Communauté d'Agglomération d'Épinal vous propose un service de vélos à assistance électrique accessibles **7j/7** et **24h/24**. Déployés sur plus de soixante-dix stations, les vélos **Vilvolt** en libre-service vous permettent de vous déplacer en toute liberté sur 22 communes.

Différents tarifs sont proposés, avec ou sans abonnement.

Un service disponible via l'application Vilvolt.

Les informations, les tarifs et les conditions de ce service sont disponibles sur le site de la CAE :

<https://www.agglo-epinal.fr/se-deplacer/velo/vilvolt-velos-electriques-en-libre-service/>

Le service Vilvolt, villes et villages à vélo électrique

Un service de location de vélo, ouvert aux plus de 16 ans :

- Vélos à Assistance Electrique par période de 3 mois ou d'un an,
- Vélos-cargo : **45 €/mois**,
- Vélos sans assistance électrique : **60 €/an** ou 5 €/mois,
- Livraison à domicile sur toutes les communes de la CAE sauf Epinal, Golbey et Chantraine.

Les informations de ce service sont disponibles sur le site de la CAE :

<https://www.agglo-epinal.fr/se-deplacer/velo/location/>

Aides à l'achat de vélos (électriques ou non)

Afin de développer la pratique du vélo, la Communauté d'Agglomération d'Épinal propose

aux habitants du territoire une aide financière, sous forme de prime, pour :

- L'achat d'un vélo à assistance électrique, neuf ou reconditionné, et vendu par un professionnel

OU

- L'achat d'un kit d'électrification vendu et installé sur le vélo par un professionnel

OU

- L'achat d'un vélo musculaire, neuf ou reconditionné, et vendu par un professionnel

OU

- L'achat d'un vélo cargo à assistance électrique

Les bénéficiaires sont les personnes de 18 ans ou plus et habitant sur le territoire de la CAE. Chaque foyer fiscal peut cumuler jusqu'à 3 primes : deux

vélos à assistance électrique et un vélo sans assistance électrique, dans la limite d'un seul vélo par bénéficiaire. À noter que chaque dossier doit être au nom du bénéficiaire.

Les informations, le règlement et le dossier sont disponibles sur le site de la CAE :

<https://www.agglo-epinal.fr/se-deplacer/velo/subvention-a-lachat-dun-vae/>

Pour tous ces services, un contact unique : **l'Agence des Mobilités**

Contact

📍 Place du Général de Gaulle 88000 EPINAL (ancienne gare routière)

✉️ Courriel : mobilites@agglo-epinal.fr

☎️ Téléphone : 03.56.32.12.12

🕒 Horaires d'ouverture :

En dehors des vacances scolaires :

du lundi au vendredi 7h – 19h et le samedi de 9h – 12h

Pendant les vacances scolaires :

du lundi au vendredi 9h – 12h et 13h – 17h

LIGNE 7 bis

AYDOILLES <> ÉPINAL

Toute l'année / lundi à samedi

La Communauté d'Agglomération d'Épinal s'associe à la Région Grand Est pour faciliter vos déplacements en car sur le territoire

JOURS DE CIRCULATION	DU LUNDI AU SAMEDI				
LIGNE	EP 9 à 11 ou 7bis				
Service	1	3	5	7	9
AYDOILLES - Mairie	07:05	08:05	09:20	11:55	14:25
AYDOILLES - Relais Saint Georges	07:07	08:07	09:22	11:57	14:27
DEYVILLERS - Restaurant le Saint Oger	07:10	08:10	09:25	12:05	14:30
DEYVILLERS - Mairie	07:12	08:12	09:27	12:07	14:32
DEYVILLERS - Rue de Lorraine	07:13	08:13	09:28	12:08	14:33
ÉPINAL - Terres Saint Jean (arrêt bus Imagine lignes 1 et 7)	07:18	08:18	09:33	12:13	14:38
ÉPINAL - Parc Relais (arrêt bus Imagine lignes 1 et 7)	07:19	08:19	09:34	12:14	14:39
ÉPINAL - Guilgot (arrêt bus Imagine ligne 4)	07:24	08:24	09:39	12:19	14:44
ÉPINAL - Place Clémenceau	07:27	08:27	09:42	12:22	14:47
ÉPINAL - Gare	07:30	08:30	09:45	12:25	14:50

JOURS DE CIRCULATION	DU LUNDI AU SAMEDI				
LIGNE	EP / 7bis	7bis	EP / 7bis	EP / 7bis	7bis
Service	1	3	5	7	9
ÉPINAL - Gare	12:35	14:55	16:20	17:30	18:30
ÉPINAL - Place Clémenceau	12:40	15:00	16:25	17:35	18:35
ÉPINAL - Guilgot (arrêt bus Imagine ligne 4)	12:41	15:01	16:26	17:36	18:36
ÉPINAL - Parc Relais (arrêt bus Imagine lignes 1 et 7)	12:46	15:06	16:31	17:41	18:41
ÉPINAL - Terres Saint Jean (arrêt bus Imagine lignes 1 et 7)	12:47	15:07	16:32	17:42	18:42
DEYVILLERS - Rue de Lorraine	12:52	15:12	16:37	17:47	18:47
DEYVILLERS - Mairie	12:53	15:13	16:38	17:48	18:48
DEYVILLERS - Restaurant le Saint Oger	12:55	15:15	16:40	17:50	18:50
AYDOILLES - Relais Saint Georges	12:57	15:17	16:42	17:52	18:52
AYDOILLES - Mairie	13:00	15:20	16:45	17:55	18:55

1€

POUR TOUS VOS TRAJETS quelle que soit la distance parcourue entre Aydoilles et Épinal

TARIFICATION

TOUT PUBLIC OCCASIONNEL : 1€ LE TRAJET - Titre unitaire et titre 10 voyages à acheter à bord du car auprès du conducteur ou à la gare routière

TOUT PUBLIC REGULIER : Abonnements mensuel FLUO délivré à la gare routière d'Épinal et annuels FLUO délivrés à la Maison de la Région à Épinal

SCOLAIRE : Carte scolaire à raison d'un aller / retour par jour scolaire - Non valable le samedi et en période de vacances scolaires

Le titre de transport valable sur cette ligne FLUO n'est pas valable à bord des bus Imagine ou des TER Fluo Grand-Est

⚠️ Les services numérotés «EP» restent prioritaires à la prise en charge de la clientèle scolaire, du lundi au vendredi en période scolaire

Informations Tourisme

La loi oblige toute personne ouvrant un meublé de tourisme ou chambre d'hôte à se déclarer en mairie, pour se faire, elle doit remplir:

- le cerfa 14004*04 pour les meublés de tourisme
- le cerfa 13566*03 pour les chambres d'hôtes.

Ces hébergeurs ont également une obligation de se déclarer à la communauté d'agglomération d'Épinal via le site <https://aggloepinal.taxesejour.fr/>.

La taxe de séjour est instituée sur le territoire de la CAE. Le produit de la collecte de cette taxe est affecté aux dépenses destinées à favoriser la fréquentation touristique de la commune ou du groupement ou aux dépenses relatives à des actions de protection et de gestion des espaces naturels à des fins touristiques.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter la CAE.

Contact

📧 **Courriel** : aggloepinal@taxesejour.fr

• **Nathalie MENIGOZ**

📍 CAE 1, avenue Dutac 88000 ÉPINAL
☎ 03.29.37.54.60

• **Hélène BROCHET**

📍 CAE L'esprit Libre 5, rue du Général Leclerc
Bains-les-Bains 88 240 LA VÔGE-LES-BAINS)
☎ 03.29.36.33.42



BULLETIN D'INFORMATION

SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉLECTRICITÉ DES VOSGES



SERGE RENAUX
PRÉSIDENT
DU S.D.E.V.

LES MISSIONS DU S.D.E.V.

HISTORIQUE

Créé en décembre 1994, le **Syndicat Départemental d'Électricité des Vosges (S.D.E.V.)** est un **établissement public de coopération intercommunale** chargé d'organiser et de gérer le **service public de distribution d'énergie électrique** sur le territoire de l'ensemble des 507 Communes Vosgiennes (373 380 habitants).

Propriétaire des réseaux haute tension de catégorie A (20 000 volts) et basse tension (400/230 volts), il en a confié la **gestion** (plus de 11 000 km et près de 5 900 postes de transformation) à l'**entreprise ENEDIS**, dont il contrôle annuellement l'activité.

Le réseau public de distribution d'électricité



[Extrait du CRAC 2022 - ENEDIS]

Depuis 2008, le Syndicat exerce également les missions de **maîtrise d'ouvrage** sur le réseau électrique, et notamment :

- des travaux d'**enfouissement** (dissimulation par la mise en souterrain) pour les communes (rurales et urbaines)
En 2022 : 44 enfouissements : 7 010 000 €
- des travaux d'**extension** (prolongement d'une ligne existante) dans les communes rurales
En 2022 : 114 extensions : 2 460 000 €
- des travaux de **renforcement** (amélioration du réseau en vue d'obtenir une qualité d'électricité satisfaisante pour les usagers)
En 2022 : 18 renforcements : 2 380 000 €
- des travaux de **sécurisation** (remplacement progressif des fils nus par des réseaux aériens torsadés ou souterrains)
En 2022 : 9 sécurisations : 445 000 €

LES COMPÉTENCES OPTIONNELLES

BORNES DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES

Le travail mené ces deux dernières années, sur les orientations et la réalisation du **premier Schéma Directeur des IRVE validé en France**, a permis de mettre en service **38 bornes de recharge dans 29 communes** du département depuis le mois d'août 2022.



CONSEILLER EN ÉNERGIE PARTAGÉ

Ce nouveau service permet au S.D.E.V. de proposer aux communes qui le souhaitent des prestations de Conseil en Énergie Partagé (CEP).

Il s'inscrit pleinement dans les **actions en faveur de la transition énergétique** par l'**aide** qui peut être apportée aux collectivités pour **réaliser des économies d'énergie**.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Le S.D.E.V. propose à ses communes membres d'assurer la **continuité et la qualité du service d'éclairage public**, en leur apportant son expertise pour **optimiser la gestion de leur réseau**, dans les domaines de :

- l'**investissement** : maîtrise d'ouvrage des installations nouvelles et des renouvellements d'installations
En 2022 : 5 rénovations : 232 000 €

- la **maintenance préventive et curative** de ces installations
Actuellement : 23 000 points lumineux sur 187 communes

<http://www.sdev88.fr>





88640 GRANGES sur Vologne
Tél : 03.29.51.40.10
Mail : garzia.freres@orange.fr
Site internet : www.garzia.freres.fr

**TERRASSEMENT - MACONNERIE NEUF ET RENOVATION
VIABILISATION - ENROBE - DEMOLITION
ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL NEUF OU REHABILITATION
Adhérent à la CHARTE DU SDANC depuis 2017**



CVC Maintenance

Chauffage - Ventilation - Climatisation - Régulation
Secteur Tertiaire / Industrie

4, Route de Remiremont
88600 AYDOILLES

Mail : contact@cvc-maintenance.fr



SAUNA

FINLANDAIS, INFRAROUGE OU MIXTE

INSTALLEZ UN SAUNA À DOMICILE ET PROFITEZ
DE SES BIENFAITS AU QUOTIDIEN

7 COMBINAISONS POSSIBLES

SPA & SPA DE NAGE

UNE SÉLECTION DE SPA DE QUALITÉ

AMBIANCE INTIME ET CONFORTABLE POUR
UN EFFET RELAXANT IMMÉDIAT

DÉCOUVREZ LES MODÈLES DE LA GAMME
WELLIS DANS NOTRE SHOWROOM PROCHE
D'ÉPINAL

UNE SÉLECTION DE 32 MODÈLES



FAUTEUIL DE MASSAGE

UN VÉRITABLE SALON DE MASSAGE À LA MAISON

LE BIEN-ÊTRE À PORTÉE DE MAIN

DÉTAILS & FINITIONS HAUT DE GAMME

UN CHOIX DE 12 MODÈLES



TEMPLE WELLNESS

75 Rue de LORRAINE
88150 THAON-LES-VOSGES

06 08 93 70 75

WWW.TEMPLEWELLNESS.FR

CONTACT@TEMPLEWELLNESS.FR

TEMPLEWELLNESS

REPLIÉ SUR LA VIE PUBLIQUE - TEMPLE WELLNESS 0608937075 - CONCEPTION COME24

AGENCE Jean-Gabriel THOMAS



4, rue d'Alsace 88 000 EPINAL

AUX CINQ SENS par Laurence

Réflexologies, Massages personnalisés
Soins Energétiques et DIEN CHAN
Adultes, enfants et bébés

19 Route de Remiremont 88600 AYDOILLES
Tél : 06/19/08/57/99

SARL AMS CHAUFFAGE

DÉPANNAGE - ENTRETIEN - INSTALLATION
PLOMBERIE - SANITAIRE
88460 CHARMOIS DEVANT BRUYERES
Tél. 03 29 35 02 21 - 06 17 11 06 91
amschauffage@orange.fr



Maison Frayard

Jimmy Leclere-Frayard

Maraîcher - Horticulteur
Replants de légumes et fleurs

Depuis 1884

7, rue Dutac
88150 Thaon les Vosges

06.27.81.89.48
03.29.39.24.23

Ermitage

Prenez l'air, prenez l'Ermitage

FROMAGERIE DE L'ERMITAGE - B.P. 1 - 88140 BULGNÉVILLE
Tél. : 03.29.09.14.33

Cholet de vente directe - Horaires d'ouverture :
Lundi au mardi : 13h - 18h30
Mercredi au vendredi : 9h - 12h et 13h - 18h30
Samedi : 9h - 11h30

Commune d'Aydoilles

2023
—
2024